

# VERSOIX REGION



BELLEVUE COLLEX-BOSSY CELIGNY GENTHOD PREGNY-CHAMBESY MIES CHAVANNES des BOIS



DECEMBRE 2012

Abonnement de soutien  
25 Frs CCP 12 - 16757 - 3



## AGENDA

VOUS TROUVEREZ TOUS LES DÉTAILS DE L'AGENDA SUR LES PAGES CENTRALES DU JOURNAL ET SUR LE SITE VERSOIX.CH

**le sam 1 déc 12 à 09h00**

EVE : Accueil Parents-Enfants

**le sam 1 déc 12 à 11h00**

Ouverture de la patinoire

**le sam 1 déc 12 à 17h00**

Galerie Art & Cadre : Vernissage de

l'Exposition du peintre Jean Roll

**le sam 1 déc 12 à 20h30**

CinéVersoix : 7 JOURS À LA HAVANE

**le dim 2 déc 12 à 09h00**

Place du Bourg : Marché de Noël et

Téléthon

**le dim 2 déc 12 à 11h30**

Visite du GSHC à la Patinoire

**le dim 2 déc 12 à 10h00**

Cynodrome de Versoix : Courses de

Lévriers

**le dim 2 déc 12 à 17h30**

CinéVersoix : CUBA EN COURTS

(ciné-JV)

**le dim 2 déc 12 à 17h30**

Les Caves : Quatuor Diospyros

(classique)

**le jeu 6 déc 12 à 20h30**

Les Caves : Cajon-jazz Trio (jazz)

**le ven 7 déc 12 à 20h30**

CinéVersoix : AMOUR

**le ven 7 déc 12 à 21h00**

Les Caves : Diamond Burst Band

(Rythm'n'Blues)

**le sam 8 déc 12 à 09h00**

EVE : Accueil Parents-Enfants

**le sam 8 déc 12 à 20h00**

Temple de Versoix : Concert de

l'Avent

**le sam 8 déc 12 à 21h00**

Les Caves : Vrockal Metal Fest 14

(métal/rock)

**le dim 9 déc 2012**

CNV : modèle régates de l'Escalade

**le mar 11 déc 12 à 18h30**

Fête de l'Escalade 2012

**le jeu 13 déc 12 à 20h30**

Les Caves : Dans les cordes (jazz)

**le ven 14 déc 12 à 21h00**

Les Caves : La Rumeur (pop/rock)

**le sam 15 déc 12 à 09h00**

EVE : Accueil Parents-Enfants

**le lun 17 déc 12 à 20h30**

Conseil municipal

**le jeu 20 déc 12 à 20h30**

Les Caves : ACM Swing Trio (jazz)

**le mer 26 déc 2012**

Camp de ski aux Portes du Soleil

**le mar 1 jan 13 à 17h00**

Soupe du 1er janvier

**le ven 11 jan 13 à 20h30**

CinéVersoix : la part des anges

**le ven 18 jan 13 à 16h30**

CinéPrim's : Emilie Jolie

**le ven 18 jan 13 à 20h30**

CinéVersoix : la pirogue

**le ven 25 jan 13 à 20h30**

CinéVersoix : le capital

**le sam 26 jan 13 à 20h30**

CinéVersoix : Skyfall

**le dim 27 jan 13 à 17h30**

CinéVersoix : Camille redouble

(ciné-JV)

En page 1

Une nouvelle décoration pour les quais

En page 3

Que se passe-t-il à Fleur d'Eau

En page 12

Une vision d'avenir

En page 14

Le conte de Noël de Lucette

Après les cabanes des pêcheurs, les phallus géants et les ronces de la Bécassine, une nouvelle décoration vient embellir la cité versoisienne :

## le grillage anti-bise, version Etat !



Un nouveau générateur d'œuvres d'art pour les futures glaces à Versoix...

## A découvrir dans notre ciel



### Les Pléiades

Dans la mythologie, les Pléiades étaient les sept filles d'Atlas et Pléioné. Elles se prénomment : Alcyone, Astérope, Céléno, Électre, Maïa, Mérope et Taygète.

Selon la légende, elles étaient les compagnes virginales d'Artémis. Mais le chasseur Orion fut attiré par leur beauté légendaire et les pourchassa durant sept ans. Pour les sauver, Zeus les transforma en colombes et les plaça dans le ciel.

Depuis lors, Orion poursuit indéfiniment les Pléiades dans le ciel.

Au niveau astronomique, les Pléiades se situent dans la constellation du Taureau à 440 années-lumière de la Terre. Il s'agit d'un amas ouvert d'étoiles dont les sept plus brillantes portent le nom des jeunes femmes de l'antiquité. L'amas compte plus de 3000 étoiles. L'âge de l'amas est estimé à 100 millions d'années.

Pour les trouver, servez vous de la légende. Partez d'Orion, voyez l'alignement des trois étoiles qui composent sa ceinture. Montez en suivant cet alignement et vous trouverez les sept soeurs Pléiades.

L'observatoire



ORION

## Un prof noie le portable d'une élève !

Une info du journal «20 minutes» nous apprend, par sa « Une » qu'un professeur, lassé par l'indiscipline de ses élèves les a menacés de noyer le portable de celui qui utiliserait ce dernier durant ses cours. Une élève, s'est fait surprendre et l'enseignant a appliqué la sanction. Les potaches savaient ce qu'ils risquaient, l'enjeu était clair.

Le téléphone portable (d'une valeur de 850 francs) est maintenant inutilisable, la perte est « sèche », si j'ose m'exprimer ainsi.

Le directeur de l'établissement a donné tort au maître, lequel a dû rembourser l'objet qui, après avoir séché, est devenu muet.

Ceci s'est passé en terre tessinoise. Ouf, c'est loin d'ici.

Pareille mésaventure m'interpelle car, selon moi :

- La possession d'un objet d'une telle valeur, représentant plus d'un mois de nourriture familiale, est inappropriée pour un jeune de cet âge.
- A la lecture du compte rendu qu'on nous décrit, le directeur aurait dû soutenir son collègue et convoquer la fautive à un travail supplémentaire.
- Quant aux parents de l'élève en question, ils auraient dû approuver la « noyade » et auraient dû appliquer à leur rejeton une sanction sévère pour indiscipline répétée.

Le manque de respect vis à vis d'un enseignant de la part des élèves me navre et le manque de soutien, tant de la part des parents que de la direction m'offusque.

En plus, je m'inquiète de savoir l'actualité suisse tellement pauvre qu'une rédaction choisisse une telle « information » pour en faire la « une » de son quotidien.

A part ça, personne ne s'étonnera que la profession d'enseignant n'attire plus beaucoup de candidats.

A Versoix, cela ne peut arriver. Quand un objet se noie, un bateau par exemple, on l'expose et l'auteur en est remercié.

Michel Jaeggli

## Précision

Si les phallus géants, destinés à l'affichage public, sont une pure réalisation locale, les autres « chef-d'œuvres » que sont les cabanes de pêcheurs à Port-Choiseul, les ronces de la plage de la Bécassine ainsi que la pose du grillage sur la jetée de l'ancien Port sont des réalisations à ne pas mettre sur le compte de la commune. Pour le grillage dernier cri de l'esthétique, c'est l'Etat qui en est le géniteur, sans même en aviser la commune.

Qui fournit les cisailles ?

Michel Jaeggli  
Mij

Prochaines séances d'observation :

**Mercredi 19 décembre 2012**  
**et jeudi 17 janvier 2013**

**Buts : Lune, Jupiter, ciel d'hiver**

Ces séances sont gratuites.

N'oubliez pas de vous munir de vêtements chauds, même si la journée a semblé douce !

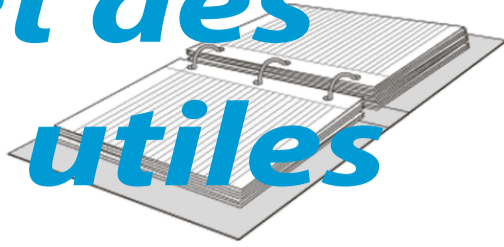
Les personnes intéressées doivent s'inscrire par téléphone aux heures de bureau à la réception de l'Observatoire 022 379 2200.







# le carnet des adresses utiles



## Pour vos annonces:

[pub@versoix-region.ch](mailto:pub@versoix-region.ch)

022 779 06 14

### Abo.mensuel paroisse

Vous le savez peut-être déjà, de nombreux événements se déroulent tout au long de l'année au sein de votre paroisse. Cela vous intéresse ? N'attendez plus et abonnez-vous au bulletin mensuel "Paroisses Vivantes" UP Jura.  
Abonnement annuel : CHF 35.—  
Abonnement soutien : CHF 45.—  
CCP Versoix 12-4837-5  
CCP Bellevue 12-5520-8  
CCP Collex 12-13096-1  
CCP Pregny 12-7286-1  
Secrétariat du secteur à Versoix ouvert tous les matins de 8h00 à 11h30 Tél. 022/755 12 44  
E-mail : versoix@cath.ge.ch  
Site internet <http://www.cath-ge.ch/jura>

### ADX Nettoyage

**ADX Clean Sarà**  
**Entreprise de nettoyage**  
-Entretien des bureaux et des locaux  
-Conciergerie  
-Nettoyage de fin de chantier  
-Nettoyage avant états des lieux des appartements et villas  
-Nettoyage des façades en verre, vitres et vitrines  
-Nettoyage et désinfection des moquettes  
**A Versoix 022 755 50 78**  
**ou 079 417 38 62**

### Amincissement

**AMINCISSEMENT - VERSOIX**  
**CENTRE DE REMISE EN FORME**  
**PROGRAMME MINCEUR PERSONNALISE**  
  
Méthode éprouvée depuis 1996 avec plus de 10000 personnes traitées et des résultats garantis.  
**Tél. 076 360 94 62**  
Rte de Grand-Mont-Fléury - Versoix  
Remboursement-Thérapeutes agréés ASCA

### Apparence conseils

**Nouveau à Versoix**  
**Apparence Conseils**  
  
Coiffure 022 755 48 41  
Relooking Esthétique 022 557 77 44  
Des offres tous les mois sur [www.apparenceconseils.com](http://www.apparenceconseils.com)  
23, Avenue Adrien Lachenal - VERSOIX

### Arts Martiaux

**KAMM - VERSOIX**  
**Kickboxing et Arts Martiaux Mixtes**  
à Versoix, Céligny et Nyon  
Cours de groupe et privés avec des instructeurs diplômés de renommée internationale! Tous niveaux. Débutant(e)s bienvenu(e)s. Cours d'essai gratuit.  
**Renseignements:**  
**infos@ACEgym.com**  
**ou 079 479 88 13**  


### Automobile

**GARAGE YVES PIGUET**  
**1500 voitures neuves en stock**  
  
point de vente multimarque  
votre spécialiste en véhicules neufs  
24, Route de la Gare - 1295 Mies  
Tél. 022 755 53 36 - [garage.piguët@bluewin.ch](mailto:garage.piguët@bluewin.ch)  
<http://garagepiguët.multimarque.com>

### Automobile

  
Vente de véhicules d'occasion et neufs  
Entretien  
Réparations  
**Garage du Lac SA**  
Passionné d'automobiles depuis 1963  
Route de Lausanne 323 - 1293 Bellevue - Genève  
T : 022 774 12 60 - F : 022 774 37 17  
E-mail : [info@toyotabellevue.ch](mailto:info@toyotabellevue.ch)  
[toyotabellevue.ch](http://toyotabellevue.ch)

### Beauté Bio

**Nouveau!**  
**VITAO**  
**Soins esthétiques Bio!**  
Ambiance douillette et chaleureuse  
Soins visage et corps- Maquillage bio  
Épilation- Manucure, beauté des pieds  
Massage relaxant, sportif, minceur  
Drainage lymphatique VODDER  
Femmes- Hommes- Jeunes- Séniors  
English spoken  
Offre découverte -10%!  
25 rue des Moulins-VERSOIX  
(vieux bourg, au-dessus de Tamara)  
**Tél: 076 399 24 15**

### Bon-Séjour Thérapies

**MASSAGES**  
079 336 04 09  
[www.christine-favarger.com](http://www.christine-favarger.com) - ASCA  
**ACUPUNCTURE**  
078 634 80 40  
Frédéric Potier - ASCA-RME  
10 route de Sauverny à Versoix

### Cabinet Gynécologique

Rue des Moulins 10 • 1290 Versoix  
T: +41 22 779 44 44 • [www.imed.ch/homepage/50306](http://www.imed.ch/homepage/50306)  
**LE DOCTEUR MED. MARGIT EISELE BACHELARD**  
A la plaisir  
D'annoncer l'ouverture de son  
**CABINET MÉDICAL GYNÉCOLOGIQUE**  
Spécialité FME  
Gynécologie Obstétrique  
Femmes au Centre  
Prévention  
English  
French  
Portugais

### Cabinet Orthodontique

La doctoresse Favero et ses assistantes vous accueillent au  
**Cabinet du Centre Lac Mies**  
méthodes traditionnelles d'orthodontie  
traitements invisibles  
technologies récentes  
radio en image numérique  
fauteuil équipé d'écran plat  
**Rendez-vous**  
**Par tél. 022/755 65 00**  
Route de Suisse 9 Horaire  
1295 Mies Lu-Ve  
Parking gratuit de 9h-18h30


### Cabinet Thérapeutique

**MASSAGES**  
classique, pierres chaudes,  
réflexologie plantaire, lemniskate (en 8),  
anti-cellulite avec appareil galvanic  
Danielle Burnand, massothérapeute agréée ASCA  
078 - 694 88 07  
**MEDIUM-GUERISSEUSE**  
"la médiumnité au service de votre santé"  
Claudie-Anne Irondelle  
079 - 310 69 92  
[www.thérapies-médiumniques.ch](http://www.thérapies-médiumniques.ch)  
4, ch de la Pibaude - Collex

### Chauffage-sanitaire

**agroTHERM.ch SA**  
CHAUFFAGE - SANITAIRE HEATING-PLUMBING  
T 022 950 02 02 Rte de St-Cergue 9 1295 MIES  
[www.agrotherm.ch](http://www.agrotherm.ch) [info@agrotherm.ch](mailto:info@agrotherm.ch) M +41 79 327 86 76  
Preserve our planet with agroTHERM's Eco-Friendly solutions

### Comptabilité

Cours comptabilité  
**OCTOPlus**  
cours comptabilité  
  
**ACTAPlus S.A.**  
bureau fiduciaire  
[www.actaplus.ch](http://www.actaplus.ch) [actaplus@me.com](mailto:actaplus@me.com)

### Ecole de Musique

**CréaQu'Notes**  
ECOLE DE MUSIQUE  
Piano, flûte à bec, instruments à cordes,  
éveil et initiation musicale,  
pose de voix et bien-être vocal.  
Rue des Moulins 23-1290 Versoix  
[www.genevefamille.ch/croqu'notes](http://www.genevefamille.ch/croqu'notes)  
Tél. 022 779 31 41 / 079 706 78 33

### Electricité

**VERSELEC S.A.**  
Electricité & Téléphone  
47, route de Suisse  
1290 Versoix  
Tél: 022 755 13 96  
Fax: 022 755 17 88  
E-mail: [verselec@bluewin.ch](mailto:verselec@bluewin.ch)

### Entreprise Générale de Nettoyage

  
Le Net plus Ultra de la Propreté!  
**ASEPTYS**  
A votre service depuis 1998.  
Certificat Fédéral de Capacité.  
Ch du Poste 16, 1279 Chavannes-de-Bogis  
Rte des Fayards 13, 1239 Collex-Bossy  
Tél. 022 774.01.74 ou 079 310.96.17  
E-mail [info@aseptys.ch](mailto:info@aseptys.ch)

### Fiduciaire

**FIGESTA** **MEMBRE DU FIOEXPERT**  
Tous mandats fiduciaires et comptables  
**Fiscalité suisse (tous cantons) et internationale**  
Création, domiciliation et gestion de sociétés  
Centre Artissimo  
24, route de la Gare - 1295 Mies  
Tél: 022 755 17 55 - Fax: 022 755 22 84  
Email: [info@figesta.ch](mailto:info@figesta.ch)

### Formation

**formaKIT** **NOUVEAU à VERSOIX**  
Formation informatique pour entreprises et particuliers  
Word / Excel / Powerpoint  
Outlook / Windows  
+41 (0)79 820 65 23  
[pascal@formakit.ch](mailto:pascal@formakit.ch)  
[www.formakit.ch](http://www.formakit.ch)

### Golf

**GOLF DE LA VIEILLE-BÂTIE**  
9 TROUS COMPACT  
A 15 MINUTES DU CENTRE DE GENÈVE  
Domaine de la Vieille-Bâtie  
50, route de la Vieille-Bâtie  
CH-1239 Collex-Bossy  
Tél: +41 22 774 35 20 - fax: +41 22 774 35 21  
E-mail: [info@golf-vieille-batie.ch](mailto:info@golf-vieille-batie.ch)  
[www.golf-vieille-batie.ch](http://www.golf-vieille-batie.ch)

### Gymnastique

**FSGV** **FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE SECTION DE VERSOIX**  
filles, garçons dès 3 ans  
adolescents et adultes:  
Gymnastique, athlétisme, volley-ball  
[www.fsg-versoix.ch](http://www.fsg-versoix.ch)  
Tél: 079/821 72 59

### Gym Par.-enf.

**Versoix**  
  
Gym Parents-Enfants  
Parents-enfants de 2 à 5 ans  
Mme Forel 022.755.55.94  
Gymnastique enfantine de 4 à 7 ans  
Mme Rossi 022.755.11.18

### Horloger

Toutes réparations  
Toutes marques horlogères et pendules  
Changement de piles  
Nettoyage complet du mouvement  
Cours d'horlogerie et pratique  
M. Sergio Prats - 20 ans d'expérience  
022 743 28 09 / 076 583 44 04  
[pratssergio1@hotmail.com](mailto:pratssergio1@hotmail.com)

### Immobilier

**TARIMO IMMOBILIER SARL**  
 Vendre votre bien immobilier?  
 Acheter un bien immobilier?  
Equipe dynamique qui peut vous aider à vendre, ou acheter rapidement  
**Tél : 022 774 25 52**  
E-mail : [info@tarimobimmoilier.com](mailto:info@tarimobimmoilier.com)  
Web : [www.tarimobimmoilier.com](http://www.tarimobimmoilier.com)  
1294 Genéthod

### Impôt

Déclaration simple Fr 95.- ttc  
Déclaration immobilière Fr 125.- ttc  
Déclaration titres bancaires Fr 125.- ttc  
Comptabilités entreprises selon devis  
**IMPÔT FISC**  
Tél : 022.779.06.34  
3 ch. Ami-Argand - 1290 Versoix  
[www.impotfisc.ch](http://www.impotfisc.ch) [impotfisc@impotfisc.ch](mailto:impotfisc@impotfisc.ch)

### Imprimerie

**Imprimeries de Versoix SA**  
  
**022 755 26 65**  
[www.iversoix.ch](http://www.iversoix.ch)  
[info@iversoix.ch](mailto:info@iversoix.ch)

### Jardinier-Paysagiste

**JARDIN EXPRESS**  
JARDINIER-PAYSAGISTE  
H.FATON  
  
Rte de St Sergue 9 Entretien-Plantations  
1295 Mies Taille-Elagage / Abatage  
078 895 67 87 Nettoyage Piscine  
[www.jardinexpress.ch](http://www.jardinexpress.ch) Dallage-Cloture  
[jardinexpress@hotmail.ch](mailto:jardinexpress@hotmail.ch) Gazon-Prairies Fleuries  
Vous et nous ensemble  
Avec un prix tout en souplesse 40CHF de l'heure

### Laboratoire dentaire

**LABORATOIRE DENTAIRE**  
**A. Righettini**  
7, pl. Charles David  
Versoix  
**Tél. 022 779 35 35**

### Médiation Familiale

**Family mediation**  
Une approche constructive et confidentielle à la résolution des disputes de famille.  
Préparation des documents juridiques nécessaires en cas de séparation ou de divorce.  
**Ida Koppen**  
Médiatrice assermentée ASM/FSM  
Certified mediator  
A constructive and confidential approach to the resolution of family disputes.  
Preparation of all necessary legal documents in the case of separation or divorce.  
Mediation sur rendez-vous / by appointment only / en français, in English, in italiano, auf Deutsch, in het Nederlands.  
9 Rue du Valais, Genève (Sécheron)  
[ik@idakoppen.net](mailto:ik@idakoppen.net) +41 79 4163105

### Poterie

**L'Atelier Saint-Loup**  
propose des cours et des stages de poterie:  
-pour les enfants dès 6 ans les mercredis de 10h à 12h, de 14h à 16h et durant les vacances scolaires  
-pour les adultes les week-end  
**Joëlle Brunisholz 022 7552201**  
**Yasmine Seegatz 022 7554003**

### Régio-nage

  
Pour un bassin olympique couvert & régional  
Tél. 022 779 10 36  
CP 455 / 1290 Versoix  
[www.regio-nage.ch](http://www.regio-nage.ch)

### Retouches

**RETOUCHES COUTURE**  
A Versoix  
3, Place Charles-David  
**Atelier Henia Janin**  
  
Tél: 079 368 81 52

### Taxi

**Versoix TAXI Services**  
079/22 44 55 4  
**Too Blu**

### Vente de Jeans

**JeansSpot**  
Jeans de marque à prix attractifs avec Convertisseur de taille  
Levi's 40-50%  
Wrangler 30%  
Lee 40%  
Calvin Klein 30-40%  
**A Versoix le mardi sur rdv ou**  
[www.JeansSpot.ch](http://www.JeansSpot.ch)  
022 / 556 79 65

### Vêtements dégriffés

**LA DEGRIFFF'**  
femmes-hommes  
**Neuf & 2nd hand RETOUCHES**  
2, rampe de la Gare VERSOIX  
022 755 49 00 079 329 99 39  
[boutiqueladegriff@yahoo.fr](mailto:boutiqueladegriff@yahoo.fr)





**Edition :**  
Versoix-Région  
Case postale 515  
1290 Versoix

**e-mail :**  
info@versoix-region.ch

**CCP :** 12-16757-3

**Tirage :** 12500 exemplaires  
(distribués à tous les ménages des communes de Bellevue, Céligny, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Genthod, Mies, Chavannes des Bois et Versoix).

**Site :** www.versoix-region.ch  
Pour télécharger votre journal deux jours avant sa distribution.

**Rédacteur responsable :**  
Michel JAEGGLE  
Tél : 022 755 26 17  
e-mail : jaeggle.md@bluewin.ch

**Mise en page :**  
Michel JAUSSI

**La Une :**  
Alexis BERSET

**Publicité :**  
Nathalie TAMONE  
4 place Bordier,  
1290 Versoix  
Tél. : 022 779 06 14  
e-mail : pub@versoix-region.ch

Réponse au Who's who 223



Bravo à tous nos lecteurs qui ont répondu à notre concours Il s'agissait de reconnaître Monsieur Robert Ranseyer qui fête ses 90 ans et prononçait un discours sur l'ancien Versoix Et c'est Jacques de Siebenthal 40, route de Coudres 1298 Céligny qui recevra les 50 frs de notre petit concours, avec les félicitations de toute l'équipe du Versoix Région.

Les numéros d'urgence

-  **Police**  
117
-  **Feu**  
118
-  **Ambulance Urgence**  
144
- Genève-médecins**  
022 754 54 54
- SOS médecins**  
022 748 49 50
- Médecins-Urgence**  
022 322 20 20
- Intoxication**  
145

## Que se passe-t-il à Fleur d'eau ?

### Fleur d'Eau, la saga immobilière

Qui l'eût cru ? Une agitation frénétique de pelles mécaniques et autres machines de chantier a commencé au terrain de Fleur d'Eau, en bordure de la route suisse, au niveau du quartier de Montfleury. Il y a de quoi se poser des questions. Des années durant, un magnifique panneau promettait un projet mirabolant d'un complexe immobilier de type administratif, tandis que sur la terre promise des ronces, des orties et des mauvaises herbes proliféraient à cœur joie et en toute tranquillité. Un panneau chimérique tombé en disgrâce que, semble-t-il, seule la bise aura eu l'audace de renverser. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit. L'absence de panneau explicatif contraste avec l'agitation du récent chantier. Qu'en est-il donc de ce projet Fleur d'Eau qualifié par d'aucuns de «spéculatif» (à l'instar du rapport de la minorité dans les débats de 1995 au Grand Conseil, sur le projet de loi visant la création d'une zone de développement à Versoix\*)? Que s'est-il passé durant toutes ces années ? Qu'est-ce qui se construit actuellement ? Qui est derrière ?

Certes, un projet dont les premières tractations remontent à près d'une génération ne peut souffrir d'une explication hâtive. Surtout que ce dossier complexe fait preuve d'autant de rebondissements qu'une véritable saga.

### Un accord tacite

L'historique du dossier remonte en fait autour de 1988 et est lié au projet de la Pelotière. Les autorités de Versoix montrent alors des réticences pour déclasser un terrain destiné aux villas afin d'y construire 270 logements sociaux. Pour amadouer les autorités, l'Etat de Genève conclut un marché : en échange du déclassement de cette zone villa, la commune pourrait voir s'ériger un quartier d'affaire au lieu dit Fleur d'Eau, en bordure de la route suisse. L'offre est alléchante et les autorités versoisennes acceptent, bien qu'aucun document officiel n'atteste de cet accord. Parmi les premières traces écrites de ce projet, on trouve un compte rendu administratif et financier de l'exercice 1988 se réjouissant que : «L'important dossier de «Fleur-d'Eau» a connu une issue heureuse. En juin 1988 a été mis à l'enquête publique un projet de loi visant à la création d'une zone de développement 4A destinée à des activités commerciales et administratives ainsi que d'une zone de verdure. (...) Le 5 septembre 1988, le Conseil municipal a préavisé favorablement la réalisation du complexe

de Fleur-d'Eau, et c'est le 16 décembre 1988 que le Grand Conseil a adopté cette loi. Il en résulte pour Versoix la perspective d'ouvrir 11.500 mètres carrés de plancher administratif, d'accueillir un nombre considérable de nouvelles entreprises, et par conséquent d'emplois, source de revenus fiscaux. (...) Les efforts du Conseil administratif alliés à ceux de M. C. Lavizzari, promoteur, et ceux du Département des travaux publics sont donc couronnés de succès.» Tout semble aller sous les meilleurs auspices. Le plan localisé de quartier (PLQ) avalisant ce développement est adopté par le Conseil d'Etat en 1991.

### Et pourquoi pas des logements ?

Lentement mais sûrement, le projet fait son chemin. Le 11 juillet 2002, le canton délivre une autorisation de construire pour de l'activité commerciale et administrative (comme prévu initialement). Puis plus rien. Il semble que personne ne soit preneur pour réaliser cet important complexe. Au niveau des autorités cantonales, on commence à penser qu'un projet de logements serait sans doute plus attrayant... Alors, devant l'impossibilité manifeste de mener ce projet à terme, le Département de l'aménagement de l'équipement et du logement (DAEL) -devenu depuis le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI)-demande au Conseil administratif de Versoix (CA) son accord pour un éventuel changement d'affectation en vue de créer des logements à loyers libres. Bien que regrettant cette décision qui annule la possibilité de créer des emplois à Versoix, le CA se prononce favorablement pour une entrée en matière.

La société immobilière du promoteur C. Lavizzari suit le mouvement destiné à transformer le projet en des logements à loyers libres. Résultat : invoquant l'intérêt général, le conseil d'Etat délivre une nouvelle autorisation de construire du logement en 2008. Surgissent alors plusieurs recours des quartiers de maisons voisins à qui ce nouveau projet déplaît fortement. Les promoteurs devront même aller jusqu'au Tribunal fédéral. Verdict? Joint par téléphone, le promoteur Benjamin Lavizzari rapporte : «Nous avons finalement perdu. Le Tribunal fédéral a considéré qu'il s'agissait d'une dérogation trop importante par rapport au plan localisé de quartier (PLQ), et qu'en conséquence, il préconisait de construire de l'administratif. Nous, en tant que promoteurs, pensons qu'avec la pénurie de logements qui sévit, il aurait été mieux de privilégier du lo-

gement.» Mais au fait, quel genre d'habitations était-il prévu ? Il s'agit de 75 appartements en PPE (propriété par étage, comme le domaine en dessous)...

### Soucis au niveau du trafic

Retour à la case départ : le projet initial destiné à de l'activité commerciale et administrative est remis sur les rails selon la première autorisation de construire datant de 2002 et prolongée... huit fois. En 2012, tout s'accélère. Les copropriétaires -Le nouveau comptoir des promoteurs réunis (la famille Lavizzari) et l'entreprise de construction Implemia- vendent le terrain au Crédit Suisse tout en conservant la réalisation du mandat de construction. Ni une ni deux, le chantier se met en œuvre. Les immeubles sont prévus pour 2014.

### Le hic ?

Il se situe au niveau de la route suisse, comme l'explique Christophe Kobler, chef du service communal de l'aménagement et de l'urbanisme : «Nous avons une grosse crainte au niveau du trafic que va générer ce projet qui prévoit un nombre de place de parc impressionnant (ndlr : 270). Le problème vient du fait que ce projet est un peu anachronique. On est dans une situation où l'on va construire sur une autorisation délivrée en 2002. Il n'y pas de miracle : en dix ans, il s'est passé beaucoup de choses, notamment au niveau de l'environnement et de la mobilité. Si l'autorisation était délivrée aujourd'hui, le conseil d'Etat aurait exigé une étude de circulation liée à ce dossier. Là, on se retrouve avec un parking contenant plus de places de parc que celui de la future Migros. En plus, il débouche directement sur la route suisse, ce qui serait impensable aujourd'hui. L'utilisation du chemin de la Grève (qui descend vers le domaine d'habitation Fleurs d'Eau) aurait été une solution à ce problème, mais il y a eu un accord entre les promoteurs et les voisins pour ne pas l'utiliser. Actuellement, on est en pleine négociation



avec la direction générale de la mobilité et les promoteurs. Ces derniers se prévalent de l'autorisation en force. Disons qu'il y a une ouverture moyenne de leur part à nos revendications parce que légalement nos moyens de pression sont limités. On sent aussi qu'il y a une volonté d'aller très vite avec ce dossier qui a beaucoup traîné.»

### Des mesures d'aménagement

Du côté de Benjamin Lavizzari, un son de cloche un peu différent : « Bien sûr, le projet a été remis à jour : il y a eu des petites adaptations qui se sont faites en fonction des normes mais qui n'entrent pas en compte dans l'autorisation de construire. Le trafic est aussi un de nos soucis : on n'implante pas quatre bâtiments juste comme cela. On est actuellement en discussion pour trouver des solutions à court, moyen et long terme.» Pour Christophe Kobler : «il faudra peut-être accompagner le projet de mesures d'aménagement à la hauteur de l'ambition du parking de Fleur d'Eau.» Par exemple : la refonte complète du carrefour de Montfleury. Pour l'heure, la commune a sollicité un rendez-vous urgent avec les conseillers d'Etat en charge de la mobilité et de l'urbanisme. L'issue dépendra donc de ces autorités. Quant aux images de synthèse du futur complexe, elles pourraient être disponibles dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine, selon les dires de Monsieur Lavizzari.



### En conclusion...

A la lumière de tous ces éléments constituant le dossier Fleur d'Eau, on pourrait questionner la pratique de l'Etat consistant à permettre qu'une autorisation de construire soit prolongée si longtemps sans exiger de celle-ci une réévaluation et une remise à jour. On peut aussi noter le peu de concessions de la part des promoteurs pour adapter réellement le projet aux problématiques actuelles, préférant attendre des autorités des solutions de réaménagement de la route suisse. Ce qui nous amène enfin à réfléchir au coût et aux conséquences que vont générer ces solutions, en termes d'étude et de réaménagement du secteur, si aucune autre issue n'est envisagée par le conseil d'Etat. Non, la saga n'est pas encore terminée.

Sandra Zanelli

\*PL-7185-A, www.ge.ch/grandconseil

### Les numéros utiles

-  **Mairie**  
18 rte de Suisse  
022 775 66 00
- Centre d'action sociale et de santé**  
022 420 48 00
- Bibliothèque** 022 775 66 80
- Ludothèque** 079 509 29 73
- Crèches et garderies**
- Fleurimage** 022 775 13 00
- Vers à Soie** 022 775 13 00
- Les Moufflets** 022 775 13 00
- Superounou** 022 775 13 00
- Montfleury** 022 755 48 67
- Restaurants scolaires**
- Bon-Séjour** 022 779 00 45
- Montfleury** 022 775 03 37
- Lachenal** 022 755 28 58
- Bon-Séjour** 022 755 47 42
- RADO** 022 755 47 11
- Repas à domicile**  
022 420 23 00
- Transports YERLY**  
079 224 45 54

PUBLICITE

**Raja Créations**  
Atelier de confection de rideaux pour la maison et le chalet

Choix de tissus de marque - Service personnalisé à domicile  
Sur rendez-vous au **079 566 07 42 / raja-creations@bluewin.ch**  
Atelier-showroom : 23, av. A. Lachenal - 1290 Versoix

PUBLICITE

**Belle pour les Fêtes**

*Mon Rêve de Balux*

Grand-Rue 63 - 1296 Coppet  
022 776 56 58



## Ski et Surf

### Camp de ski & surf pendant les vacances de Noël

Le Jeunesse Ski Club Versoix propose un camp à Planachaux, au cœur des Portes du Soleil pour les enfants de 8 à 12 ans, du mercredi 26 décembre au samedi 5 janvier prochain. L'occasion de partager la vie de tous les jours dans un grand chalet convivial (celui du Collège Moderne) et de dévaler les pistes en groupe en toute sécurité, avec un ratio d'un moniteur pour quatre enfants. Le

nombre de places est limité à 24 participants, afin d'assurer une atmosphère suffisamment intime pour chacun.

Tous les renseignements pratiques concernant le séjour, mais aussi le sérieux du recrutement des moniteurs, des détails de l'organisation et du club sont consultables sur le site [www.jscv.ch](http://www.jscv.ch)

Anne Lise Berger-Bapst

## Fête de la Jeunesse

### Invitation

Le 5 mai prochain aura lieu la Fête de la Jeunesse. La plupart des associations qui ont participé aux précédentes éditions ont déjà répondu « présent ». Rappelons que la journée est sous le signe de la jeunesse, et des activités en tous genres sont proposées à tous : course de caisses à savon, marché troc de jouets, jeux géants, ateliers du cirque et de bricolage, parcours de cordes,

maquillage, carrousels, stand d'informations, avec bien sûr un grand choix de nourriture et boissons à prix abordables. Une fête « bon enfant ».

Cette fête fédère des sociétés locales avec la liberté pour chacune d'entre elles de proposer des activités pour mieux se faire connaître, pour autant qu'elles soient complémentaires. Naturellement, si d'autres voulaient se joindre, elles seraient les bienvenues.

Pour ce faire, il faut contacter [al.berger-bapst@bluewin.ch](mailto:al.berger-bapst@bluewin.ch) avec des propositions, assez rapidement, afin d'assurer une bonne coordination entre tous les responsables.

**Quant au public, il peut d'ores et déjà réserver la date du 5 mai : il sera impossible de s'ennuyer à Versoix ce jour-là.**

Anne Lise Berger-Bapst

## Le RADO organise la fête

**FÊTE DE QUARTIER**

**NOËL tout en LUMIÈRES**

**Venez faire la fête**

**vendredi 21 décembre 2012**

**de 18h à 23h**

Grillades et salades offert

Amenez vos desserts et vos boissons sans alcool!

FAITES LE PLEIN DE SURPRISES,

RENDEZ-VOUS au RADO

1 chemin César Courvoisier à Versoix.



*Organisation :*

Associations des Habitants de la Pelotière, des Habitants de Mont-Fleury, L'île de Partage, des parents du Radis et du Centre de Loisirs et de Rencontres Le Rado.

## Les Samaritains ont fêté leur 30ème

### Joyeux anniversaire!

Pour souligner ludiquement les trente ans de la section de Versoix et environs, les samaritains ont invité la Meute et Troupe Choiseul des Scouts de Versoix à une « chasse » sur le thème des premiers secours.

même abrité une petite cinquantaine de scouts âgés de 7 à 15 ans, encadrés par 6 responsables. Les ateliers proposés avaient comme thèmes les numéros d'urgence, les bandages, la position latérale de



Les samaritains de Versoix et environs sont heureux d'avoir pu animer ces heures et espèrent pouvoir réitérer l'expérience.



sécurité (PLS), l'approche de base (BLS). Une démonstration de transport improvisé s'est déroulée pendant le goûter.

L'art de nettoyer et désinfecter des plaies et la réanimation cardio-pulmonaire ont occupé ces enfants et ado-

La météo était plutôt triste et fraîche, mais les couverts de l'école de Lachenal ont quand-

lescents tout comme les samaritains.

Leni Moll-Hirschi

## L'EPFL aux Colombières

L'EPFL (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne), pour mieux comprendre le monde qui nous entoure.

Aux Colombières, les élèves de 11ème ont découvert les sciences et les formations scientifiques par la lorgnette de l'EPFL, un succès ! Et un exercice à recon-

duire compte tenu de la part ridicule réservée à l'enseignement des sciences en scolarité obligatoire à Genève.

Après une présentation générale à l'aula, les élèves ont participé à un atelier de 2 heures afin de découvrir les 13 domaines de

formation de l'EPFL, par des expériences et un jeu de vision dans l'espace. Une collaboration entre la direction des Colombières et le bureau de la promotion des sciences.

Photos, quelques élèves de 11ème au travail.

Michel Jaussi



## PUBLICITE

**BRIGITTE KEHRER**  
**MEDIATION ET COACHING DE CONFLIT**  
Versoix

Pour toutes vos médiations et vos conflits, petits ou grands, commerciaux, sociaux ou familiaux.

Certifiée et Accréditée par l'Etat de Genève  
Certifiée Chambre suisse de Médiation commerciale

Coaching de conflit par téléphone ou en personne  
Médiations professionnelles interpersonnelles, en entreprise, entre groupes  
Cours et formation à la gestion de conflits

+41 79 734 30 62  
[startmediations@gmail.com](mailto:startmediations@gmail.com)  
[www.startmediations.com](http://www.startmediations.com) <<http://www.startmediations.com>>

## VERSOIX REGION

Vous lisez notre journal et vous souhaitez qu'il poursuive sa route. Alors n'oubliez pas de verser votre cotisation au

CCP 12-16757-3

**MERCI**

Le montant de la cotisation est de 25 francs (ou plus) pour les particuliers et de 100 francs (ou plus) pour les associations, clubs et autres sociétés locales sans but lucratif.

## PUBLICITE

### Le clin d'œil Vert (\*)

Les Verts ont déposé un projet de loi cantonale pour limiter le bétonnage et

l'imperméabilisation des sols !

Laissons la nature absorber l'eau et luttons contre les inondations.



(\*) avant de rire jaune lorsque la Planète bleue sera devenue grise !



# Semaine de l'Unité

La semaine du 20 au 27 janvier est particulière puisque les chrétiens de toutes confessions se rassemblent pour mieux se connaître et se respecter.

En 2013, le Mouvement des Etudiants chrétiens de l'Inde (SCMI) a été invité à préparer les temps de rencontres et réflexions pour marquer ses 100 ans. Il s'est associé à la Fédération universitaire catholique indienne et le Conseil national des Eglises en Inde pour ce travail.

**Les fruits de cette collaboration seront repris par toutes les églises du monde.**




**Dans notre région, les rendez-vous sont fixés :**

- les dimanches 20 janvier à 10h30 à Ste-Rita (Bellevue) ou
- 27 janvier à 18 heures à l'église de Collex avec le Père Basile Kotrotsios de la communauté orthodoxe de Chambésy et
- le 27 janvier au temple de Versoix.

Du lundi 21 au vendredi 25, un recueillement œcuménique aura lieu de 18h45 à 19h15 à la chapelle des Cornillons (Chambésy).

**Toutes les personnes intéressées par ces activités empreintes d'ouvertures sont naturellement les bienvenues.**

(Voir le tableau ci-contre)

<b>Semaine de l'Unité 2013</b>				
<b>Région - UP Jura-Lac</b>	<b>Eglise catholique Ste Rita</b>	<b>Dimanche 20 Janvier à l'église catholique de Collex messe à 18h avec le père Basile Kotrotsios de la communauté Orthodoxe de Chambésy.</b>	<b>Chapelle des Cornillons</b>	
<b>20 Janvier</b>	<b>Messe 10h30</b>			
<b>Du 21 au 25</b>	<b>Chaque soir de 18h45 - 19h15 recueillement œcuménique</b>			
<b>27 Janvier</b>				<b>Eglise protestante de Versoix Culte à 10h</b>

## Du côté protestant

La marche vers la Nativité commence le samedi 1er décembre avec le traditionnel marché de Noël qui aura lieu au presbytère de 10h00 à 13h00.

Couronnes, artisanat, seront en vente. Les enfants pourront participer à un atelier de bricolage et l'on pourra déguster des pâtisseries sur place.

Rappelons que les dons pour l'action des paniers de Noël, bienvenus jusqu'au 9 décembre, seront aussi récoltés ce jour-là.

Tous les dimanches, un culte sera célébré à 10h00, chacun avec son thème et la musique qui l'accompagne.

Notons encore que le 2 décembre, les jeunes sont invités

à 18h00 pour le culte mobile de Jean-Michel Perret, suivi d'un repas au presbytère.

La veillée de Noël sera célébrée le lundi 24 décembre par Isabelle Juillard, pasteur, accompagnée par Annette Grisel Fick au piano et à l'orgue. Il y aura une illumination et la soirée sera clôturée par un vin chaud.

Le lendemain, le culte du matin de Noël sera fêté par le pasteur Josef Benes, avec Béatrice Jornot à l'orgue.

Le dimanche 6 janvier, les paroissiens sont invités pour le petit-déjeuner avec la couronne des rois. Ensuite, à 10h00, tout le monde se retrouvera pour le culte de l'Epiphanie animé par Isabelle Juillard et Béatrice

Jornot à l'orgue.

**Enfants bienvenus.**

Rappelons encore que les familles sont invitées à venir avec leurs enfants au culte. Les enfants de 4 à 12 ans sont pris en charge par une petite équipe après le premier chant pour un enseignement biblique adapté à leur âge, un temps de prière et un bricolage.

**Semaine de l'Unité.**

La semaine du 20 au 27 janvier sera consacrée à l'unité des chrétiens, les détails sont expliqués dans l'article à ce propos.

Anne Lise Berger-Bapst

## Du côté évangélique

Nouveaux locaux pour la paroisse évangélique de Versoix-Mies

Après 15 ans passés dans ses locaux actuels, la paroisse doit déménager. Tous regrettent ce départ : nous étions gâtés par des locaux idéaux. Heureusement nous n'avons pas eu à aller loin. Dans le même bâtiment, au premier étage, nous avons pu louer un espace plus petit, mais avec beaucoup des avantages que nous avions craint de perdre. Alors notre adresse est inchangée

: Centre-Lac, Route de Suisse 9 à Mies, mais il faudra maintenant monter d'un étage ou passer par l'arrière du bâtiment pour nous rejoindre. Le déménagement est prévu pour janvier 2013.

Mais en attendant, la paroisse veut faire une dernière grande fête dans les anciens locaux. Comme chaque année, nous voulons fêter la naissance du Sauveur, en revivant le récit de Noël. Dans les locaux transformés pour la dernière fois en

un coin de Palestine, bergers et mages, aubergistes et soldats, Hérode, Marie, Joseph, moutons et chameaux, tous seront là, improvisés par des volontaires. La soirée se terminera par un vin chaud et le partage d'un repas.

**Rendez-vous le dimanche 16 décembre à 17 heures. Chacun est invité, en particulier les enfants.**

Frédéric Mayer

## Du côté catholique

En décembre, les messes du dimanche auront lieu à 10h30 à l'église de Sainte-Rita à Pregny-Chambésy, à 18h à Pregny-Chambésy.

Durant le mois décembre : les 4 dimanches de l'Avent, soit les 2, 9, 16 et 23 décembre : 10h30 à Ste Rita : Messe des Petits.

Dimanche 2 décembre : 18h00 Messe à Pregny-Chambésy suivi d'un apéritif pour la fenêtre de l'Avent.

Le jeudi 6 décembre dès 17h30 : voir affiche de la St Nicolas au centre paroissial de Versoix la venue de Saint Nicolas enchantera les enfants et aussi les parents.

Samedi 8 décembre à 20h aura lieu la messe de l'Immaculée Conception à Ecogia.

Mercredi 19 décembre à 18h à l'église de Collex, une Crèche vivante, dirigée par Mme Odile Pralin assistée par Mme Anita Nebel, animera la naissance de Jésus dans la crèche de Bethléem.

Nous vous attendons nombreux à cette représentation ludique et très intéressante. Le lendemain jeudi 20

décembre à 20h à l'église de Sainte-Rita de Bellevue se déroulera la cérémonie pénitentielle qui nous prépare aux fêtes de Noël et à commencer la nouvelle année en toute sérénité.

Le lundi 24 décembre à 17h30 à Ste-Rita, messe des familles ; à Collex-Bossy la messe de minuit à 24h00.

L'unique messe de l'UP du Jour de Noël sera célébrée le 25 décembre 2012 à 10h30 à l'église de Saint-Rita de Bellevue.

En janvier, les messes du dimanche auront lieu à 10h30 à Sainte-Rita, Bellevue, celles de 18h à Collex-Bossy.

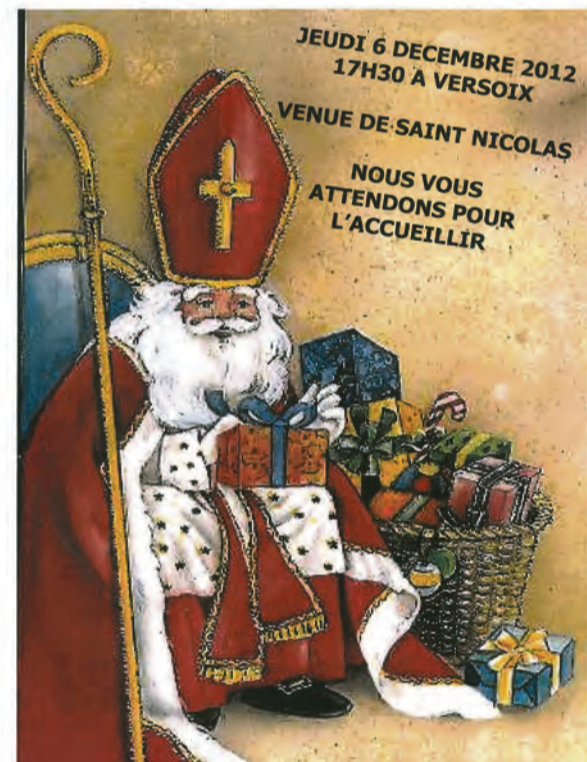
Le 1er janvier 2013 à 10h30 à Ste Rita, unique messe de l'Unité Pastorale « Jura ».

Le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, après la messe à 10h30, il y aura le tirage des Rois à la salle paroissiale de Ste-Rita (sous l'église).

Dimanche 13 janvier 2013, à 10h30 à Ste Rita : célébration du Baptême du Seigneur avec demandes de baptême des enfants en âge scolaire ainsi que célébration de baptêmes.

Pour la Semaine l'Unité : voir article à ce propos

L'Equipe Pastorale vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse nouvelle année.



Anne Lise Berger-Bapst

## La Musique Municipal de Versoix (MMV) à Genève



**La MMV et le Requiem de Karl Jenkins**

Ce dimanche 18 novembre 2012, c'est à la Cathédrale St-Pierre à Genève – en présence des autorités versoisennes, de hautes personnalités et d'un public enthousiaste de plus de 1100 personnes salué par M. Alain Riat, président de la MMV – que la Musique Municipale de Versoix nous offrit un magnifique concert.

Certes, elle n'était pas la seule, puisqu'elle était accompagnée de la Musique d'Harmonie « Les Armes-Réunies de la Chaux-de-Fonds ».

Vous l'aurez compris ! Pour chanter un requiem, il faut des chœurs : celui de l'Avenir de Saubraz, celui des dames

« L'Hirondelle » de Yens, le chœur d'hommes de Yens-Gimel-Apples et l'ensemble Jean-Philippe Rameau du Pays de Gex, soit au total 200 choristes et 80 musiciens (dirigés alternativement par M. Claude Surdez et Mme Malgorzata Digaud). Couronnement d'un concert donné préalablement à Yens sur Morges, La Chaux-de-Fonds et Divonne-les-Bains. Terminer dans une cathédrale, aussi renommée que celle de St-Pierre, n'est-ce pas rendre hommage à cette musique sacrée qu'est un Requiem ?

L'œuvre de Karl Jenkins, né en 1944, compositeur et musicien gallois fut adaptée et transcrite pour harmonie et direction d'orchestre par Claude Surdez, directeur de la MMV. Succès sur toute la ligne. La musique développait ses sonorités avec fougue ou délicatesse, sensibilité ou exubérance. Mais souvent, au cours des différents morceaux, sous l'effet des flûtes, hautbois, clarinettes, cors et trompettes, ce

n'était que prière et méditation. Ce requiem, écrit en 2005, dédié à son défunt père, « qui était un musicien, un ami et une inspiration », note le compositeur, intègre dans son œuvre des petits poèmes japonais sur des airs de Shakuhachi (longue flûte à bec en bambou propre au Japon) interprétés par Dieter Nanz, maître-flûtiste et musicologue. Idée originale, s'il en est, d'insérer ces reflets de la nature évoquant la neige, les fleurs de cerisier, l'eau, la lune, les nuages, l'esprit qui erre dans les champs après avoir pris congé de la vie avec une bénédiction. Chants en latin, chants en japonais dégageaient avec finesse leurs gammes de solos (solistes ou instruments). Honneur aux soprani Rachel Flühmann (mezzo-soprano), Marie Gogniat, Cécilia Urfer, à la harpiste Elodie Wuillens, à l'hautboïste et au flûtiste.

Chaque morceau musical traduisait le chemin de lumière vers laquelle s'ouvre le défunt :

larmes, tristesse, colère, miséricorde, crainte et pitié, repos éternel. Mais combien est belle l'arrivée dans la lumière, âme accueillie par les anges et conduite au paradis ! Lorsque la harpe égrène ses notes, puis flûtes et clarinettes seules, c'est le chagrin qui se dessine en filigrane. On ne saurait rester insensible au bourdon qui retentit et à cette atmosphère mélancolique de souffrance ; les percussions dans toute leur puissance, non seulement nous font entrevoir le Jugement dernier, mais aussi l'entrée dans la joie de la Jérusalem céleste. (Dies irae et In Paradisum).

Chœur et orchestre ont si bien rendu cette longue progression de la mort à la vie par une exécution

parfaite des intensités variables de la voix en un ensemble imposant et harmonieux, soutenu et enjolivé par l'expression des timbres et des sonorités des instruments, expression subtile aux influences japonaises, que le voyage du défunt semblait plein de mystère, de sagesse et de libération.

Une véritable ovation fut faite à tous les artistes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et sans aucun doute, c'est avec des milliers de fleurs qu'on leur adresse à tous, aux bénévoles,

donateurs, annonceurs et les grands soutiens, nos vifs remerciements et sincères félicitations pour cette lumineuse soirée musicale. Longue vie à la MMV.

Lucette Robyr  
Photos J. Robyr  
D'autres photos sur le site



Elodie Wuillens Harpe, Dieter Nanz Shakuachi, Malgorzata Digaud Chef de Choeurs, Claude Surdez Chef d'Orchestre, Cecilia Urfer Soprano



## Les Potes-au-Feu à Berlin



Potes de gauche à droite: Alain, Jean-Claude, Jean-Jacques, Pierrot, Olivier, René, Jacques, Gunder, Alain, Gil, John et Craig

### Sortie des Potes-au-Feu de Versoix qui organisent les championnats suisses de cuisine de plein air en juin 2013

Aéroport de Genève, vendredi, 6 h du matin, 12 Potes-au-Feu sont au rendez-vous de Craig, organisateur du transport, destination Berlin.

Les yeux pleins de souvenirs de la dernière escapade à Barcelone, chacun y va de ses anecdotes laissant présager d'une joyeuse ambiance.

Sur place, nous retrouvons John, membre exilé, qui vient de Suède pour participer au voyage en notre compagnie.

Le programme des visites, préparé par Jacques et Pierrot, commence par le panorama de la ville, du haut des 200 m de la tour TV, histoire de se repérer. Impressionnant !

Le tour de ville en bus, puis en bateau sur la Spree, nous permet de découvrir des sites mythiques : la porte de Brandebourg, noire de monde, check point Charlie qui dégage une grande émotion, les vestiges du mur...

Ce qui nous a frappés, c'est la rapidité avec laquelle les Allemands ont aménagé la ville. Les traces du no man's land bordant le mur ont disparu, laissant place à des espaces aérés avec une architecture futuriste, comme le Bundestag, formé d'une immense coupole transparente que l'on peut visiter en empruntant une rampe hélicoïdale, ou le centre Sony, avec une cour surmontée d'un plafond transparent.

Brasseries typiques et flâneries ont fait de ce voyage une parfaite réussite.

Gil Herbez

## A propos de l'aéroport

### La CCLNTA

Le lundi 19 novembre, la CCLNTA (Commission Consultative pour la Lutte contre les Nuisances dues au Trafic Aérien), récemment rebaptisée la Commission de l'Environnement, s'est réunie à l'aéroport de Genève.

Pour les détails de la composition exacte de la CCLNTA et sa raison d'être, il faut consulter la page Web de l'Etat de Genève

[http://www.geneve.ch/legislation/rsg/fls/rsg\\_H3\\_25.html](http://www.geneve.ch/legislation/rsg/fls/rsg_H3_25.html)

qui explique que

- La commission consultative a pour but de permettre les échanges d'informations et la concertation nécessaire entre l'établissement, les communes riveraines, les associations de protection de l'environnement et les utilisateurs.
- La commission consultative

Parmi les membres, tous nommés pour 3 ans par le Conseil d'Etat Genevois, trois sont de Versoix : Claude Genequand (notre Maire actuel), Michel Firmenich (qui est le représentant de l'aviation générale), et moi-même, Mike Gerard, représentant de l'ARAG (Association des Riverains de l'Aéroport de Genève).

doit en particulier donner des avis sur toutes questions concernant le bruit provoqué par les aéronefs utilisant l'aéroport international de Genève ou survolant le canton.

Monsieur le Directeur de l'aéroport nous a expliqué que les membres sont tenus de respecter le secret de fonction.

En réponse à ma remarque que, pour le respecter, il faut définir la notion de «secret», il a été précisé que nous pouvons parler de la réunion avec les personnes que nous représentons. Ainsi, je peux parler avec le comité et les membres de l'ARAG, et Monsieur Genequand peut parler avec les conseillers de Versoix

et (je crois) les habitants qui le contactent directement. Or, nous ne pouvons distribuer aucun document reçu avant que le PV de la réunion, dûment approuvé, soit mis sur le site Web de l'aéroport (voir <http://www.gva.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-130/>), environ 3 mois après la réunion (la commission se réunit 4 fois par an).

Le message aux résidents de Versoix (ainsi que ceux de Bellevue et Genthod) est qu'il y a différentes méthodes, disponibles sur le Web, pour se renseigner sur :

- le bruit,
- la trajectoire et
- l'identification des avi-

ons (qui survolent étroitement la Mairie de Versoix !), que j'expliquerai dans un article futur.

**Pour le moment, si vous remarquez quelque chose d'anormal (par exemple, un avion très bruyant ou un survol à très basse altitude ou au milieu de la nuit), après avoir noté l'heure exacte, vous pouvez réagir via le représentant de Versoix, l'ARAG ou l'aéroport.**



A l'aéroport, on compte combien de plaintes sont reçues, donc ...

...mieux vaut agir que de rester muet!

Mike Gerard

## L'aide de l'Unité Pastorale Jura à Madagascar

### Madagascar L'aide de l'Unité Pastorale Jura

Située à l'est de l'Afrique dans l'Océan Indien, cette grande île de près de 15 millions d'habitants, chrétiens à plus de 50 %, fut un territoire d'outre-mer français dès 1946 et devint indépendant dès 1960. Le pays est formé de hauts plateaux granitiques et de massifs volcaniques. On parle le français et le malgache, la monnaie est le

franc malgache. Sa capitale est Antananarivo (Tananarive) et l'on cultive du café, de la vanille, de la canne à sucre, du girofle, du manioc et du riz. La pêche et l'élevage bovin sont les principales ressources.

Voilà en gros la présentation. Mais ce qui nous intéresse de plus près c'est l'île Sainte-Marie, une petite île de 20'000 habitants au nord-est de Madagascar, dont la capitale est Ambodifotra. C'est là que notre curé

Vincent Roos s'en alla prendre un peu l'air du temps sur toutes les réalisations effectuées avec l'aide financière des paroissiens de l'Unité Pastorale Jura, en collaboration – pour le transport de matériel – avec le Réseau des Entrepreneurs Solidaires, dont le responsable pour l'UP Jura est M. Edouard Montier.

Voilà plus de six ans que les Sœurs Filles de Marie œuvrent, par notre intermédiaire, auprès des plus démunis, de toutes races, de toutes cultures, de

toutes religions ou athées, venant de la ville ou des campagnes, sans discrimination, en ayant ouvert un orphelinat, un dispensaire, une pharmacie et récemment, un laboratoire et une maternité. Elles assurent aussi une éducation scolaire à plus de 1400 enfants et s'occupent de la promotion féminine en formant les femmes à un métier. Leurs ressources viennent principalement de dons en médicaments, lait infantile en poudre, matériel médical pour soins. Notre argent sert aussi à la rénovation

des bâtiments, au salaire du médecin. Sur place, les frères Mayer (Franco-Suisses) assurent le suivi de certaines tâches et le transport, par avion privé, de colis de Tananarive à l'île Ste-Marie chez les sœurs.

Il y a encore beaucoup à faire sur cette île, où annuellement plus de 2400 enfants ainsi que leurs parents sont soignés gratuitement. 50 enfants sont à l'orphelinat et malgré l'effort des sœurs, ils vivent dans une extrême pau-

vreté. Le climat et les tornades n'arrangent rien et sans cesse, il faut parer au plus urgent.

L'espoir et la volonté d'améliorer le niveau de vie des pauvres de l'île Ste-Marie, grâce à vos dons, sont le leitmotiv de l'Abbé Vincent, qui compte sur nous.

Lucette Robyr



Et pour votre publicité, investissez dans la presse locale, c'est moins cher et tout aussi efficace !

pub@versoix-region.ch  
ou 022 779 06 14

**VERSOIX**  
REGION



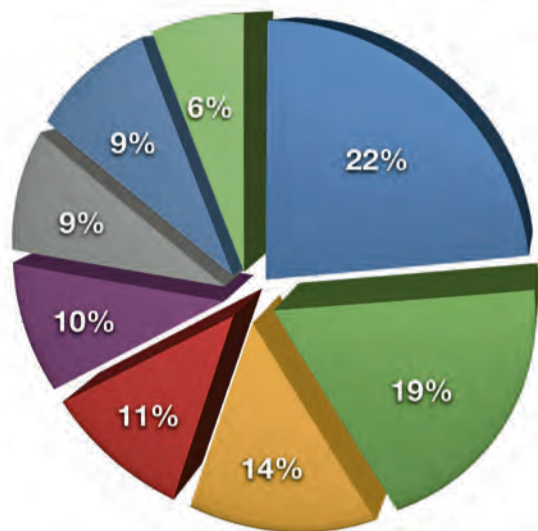


# L'IMPÔT COMMUNAL DE VERSOIX CUVÉE 2013 SOUS LA LOUPE

Le budget communal 2013 de Versoix a été adopté le 12 novembre dernier par le Conseil municipal. Il s'élève à un peu plus de 33 millions et prévoit un excédent légèrement supérieur à soixante mille francs. Il se caractérise par une baisse du centime additionnel communal rendue possible grâce à une augmentation prévue des recettes découlant de l'installation de nouvelles entreprises. C'est ainsi que le centime additionnel a été fixé à 47 (il était de 48 en 2012 et de 49 en 2010). Cette baisse des impôts concerne tant les personnes physiques que les personnes morales.

Mais de quelle manière est utilisé l'argent de vos impôts ? Cette représentation sous forme de camembert indique les différents secteurs de dépenses avec, pour chacun d'entre eux, le pourcentage des charges liées à tel ou tel secteur. Ce graphique est complété, ci-dessous, par un descriptif non exhaustif des domaines concernés.

**Le secteur de l'administration générale et immeubles** (22%), comprend notamment les salaires des employés communaux, les charges liées à la construction et l'entretien des immeubles communaux (hors écoles), et les charges générales de l'administration municipale.



Le secteur **jeunesse et aide sociale** (19%) comprend de son côté l'entretien et les subventions de l'espace de vie infantile (EVE), du Rado, du Radis et de la villa Yoyo et de l'OMP (Office médico-pédagogique), qui ouvrira en 2013, mais également de clubs tels que les Flots bleus. Le domaine **Culture, loisirs et sports** (14%) couvre à la fois la bibliothèque, les Caves de Bon-Séjour, le Galaxy, mais également les parcs publics, les terrains de sports, le centre sportif (entretien et salaire du personnel), la plage et la buvette, la patinoire et l'organisation de manifestations diverses.

Le secteur du **trafic** (11%) cor-

respond à l'entretien des routes communales, à l'éclairage public, aux subventionnements des lignes TPG, aux véhicules communaux et aux abonnements CFF et CGN à disposition des communiens.

Le secteur **enseignement et formation** (10%) centralise l'entretien et le nettoyage des écoles primaires, en dehors des charges liées au fonctionnement de l'école.

A noter que les salaires des enseignants sont pris en charge par le canton, c'est-à-dire par le Département de l'instruction publique (DIP).

Le secteur **protection et aménagement de l'environnement**

(9%) concerne le traitement des déchets, la protection des eaux, les assainissements agricoles, l'entretien du cimetière et les autres tâches de protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Le secteur **finances et impôts** (9%) correspond aux frais de perception des impôts et taxes, les intérêts de la dette communale, actuellement en forte baisse, ainsi que les charges liées aux immeubles du patrimoine financier (Ecogia, par exemple). Enfin, la **sécurité publique** (6%) regroupe à la fois l'Etat civil, la police municipale, les patrouilles scolaires, la protection civile et les pompiers.

## Répartition des dépenses du budget communal en 2013

- 22 % sont dépensés pour l'administration générale et immeubles.
- 19 % sont utilisés pour le secteur jeunesse et aide sociale.
- Le domaine de la culture, des loisirs et des sports correspond à 14 % des charges.
- 11 % des dépenses sont liées à la mobilité.
- 10 % sont déboursés pour le secteur enseignement et formation.
- 9 % vont à la protection et à l'aménagement de l'environnement.
- 9 % concernent les finances.
- 6% servent à la sécurité publique.



**Mairie de Versoix** tél. 022 775 66 00  
**18 route de Suisse - 1290 Versoix**  
 La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h. à 12h. et de 14h. à 16h30  
 Ouverture prolongée : **le jeudi jusqu'à 19h30.**  
 Info Mairie en continu sur versoix.ch.  
**Retrouvez plus d'images et d'articles dans notre newsletter: Abonnez-vous, c'est gratuit.**

## Les travaux du pont de Sauverny repoussés

Le démarrage du chantier du Pont de Sauverny, situé à la frontière française, est repoussé au printemps 2013. Considérant les contraintes pour les réaliser dans les règles de l'art, le département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME) ne souhaite pas débiter cette réfection en période hivernale.



## LA PATINOIRE DE RETOUR AU BOURG DÈS LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

La patinoire couverte fera son grand retour samedi 1er décembre dès 11h00 à la place du Bourg.

Le lendemain, à 11h30 aura lieu une inauguration en présence des autorités communales ainsi que certains joueurs du Genève-Servette Hockey Club et de l'aigle Sherkan.

Pendant deux mois, les fans de glace et de glisse pourront s'adonner à ce sport. L'endroit sera ouvert au public du mardi au dimanche de 10h00 à 20h00. Ceci jusqu'au dimanche 17 février 2013. L'accès est gratuit et un système de location de patins est mis en place. Attention, certaines tranches horaires sont réservées aux écoles et à la pratique du hockey sur glace.



## Le marché se déplace rue des Boucheries jusqu'à fin février

En raison de la mise en place de la patinoire, la Police Municipale informe que le marché hebdomadaire du jeudi est désormais déplacé sur la placette de la rue des Boucheries, jusqu'à fin février 2013.

## LES CONTRÔLES DE VITESSE EFFECTUÉS RÉCEMMENT À VERSOIX SONT RICHES D'ENSEIGNEMENTS

La Police Municipale a effectué des relevés de vitesse sur notre commune du 27 août au 21 septembre dernier. Les résultats de cette enquête révèlent des comportements très différents selon les routes empruntées.

Du côté des bonnes nouvelles, les automobilistes étant passés par la route de Sauverny et la route de Suisse ont respectés les limitations de vitesse. Dans la rue Adrien Lachenal, sur les véhicules contrôlés, 1% des automobilistes roule entre 50 et 60 km/h.

Enfin, à la route des Fayards, dans la zone limitée à 50 km/h, la situation est plus préoccupante puisque 6% des conducteurs ont été enregistrés entre 60 et 80 km/h. Dans 1% des cas, l'infraction dépasse même l'amende d'ordre.

Au vu de cette enquête, la police va prochainement mettre en place des instruments de contrôles afin de sanctionner ceux qui mettent en danger leur vie et celle des autres.

Pour la sécurité de tous, respectez les limitations de vitesse.



Des instruments de contrôles vont être mis en place pour sanctionner ceux qui dépassent les limitations de vitesse.

## LE CIMETIÈRE BÉNÉFICIE D'UN ENTRETIEN CONSTANT

Le cimetière de Versoix est un univers en soi. Non seulement parce qu'il constitue la dernière demeure des défunts, mais parce que sa structure propose différentes formes d'accueil selon les dernières volontés des personnes disparues ou de leurs familles.

Le cimetière comprend en effet, à part les tombes traditionnelles, un jardin du souvenir, un columbarium, de petites sépultures avec une pierre tombale pour y déposer les urnes, et enfin, un autre espace destiné aux cercueils d'enfants.

L'entretien des sépultures incombe d'une part, aux familles possédant une concession et de l'autre, à la Mairie pour celles liées aux personnalités versoisiennes.

Début novembre, le service travaux, voirie et environnement a par exemple, effectué la désaf-



Le secteur où les tombes ont été désaffectées sera prochainement transformé en un espace vert.

fection de 82 tombes. Cette démarche qui a lieu tous les deux ans mène à la destruction des pierres tombales en cas de non renouvellement des concessions.

Mais elle nécessite également un important travail administratif en amont. En effet, avant

de lancer cette procédure, l'officier d'état civil écrit aux familles concernées pour savoir si elles souhaitent ou non reconduire la concession pour vingt ans.

Des annonces sont également publiées par voies de presse et des affiches placardées dans la ville.

On vérifie également le bon entretien des tombes et des monuments avant d'accorder le renouvellement.

Ces dernières années les inhumations étant moins nombreuses (et les incinérations en augmentation), il a été décidé d'utiliser l'espace libre pour améliorer la qualité du cimetière.

Le secteur qui vient d'être désaffecté va par exemple être transformé en une zone verte et un arbre y sera planté. Mais l'entretien se poursuit également tout au long de l'année puisque chaque semaine un employé communal est chargé de balayer, ramasser les feuilles, vidanger les ruclons et entretenir l'herbe.

Un travail indispensable pour entretenir ce lieu de recueillement et le souvenir de ces occupants.

## LA FÊTE DE L'ESCALADE LE MARDI 11 DÉCEMBRE DÈS 18H30

Organisée par le Conseil municipal de la Ville de Versoix, la fête de l'Escalade se déroulera le mardi 11 décembre. **Rendez-vous à 18h30 à la Résidence de Bon-Séjour, route de Sauverny 8**, avec au menu vin chaud et friandises offerts par la Résidence. Vous pourrez vous inscrire au concours de déguisement. Départ à 19h00 du cortège aux flambeaux, accompagné par la Musique Municipale de Versoix. A 19h15 arrêt à l'EMS de Saint-Loup, puis arrivée à 19h45 à la Place du Bourg: Soupe offerte par la commune servie par les Conseillers municipaux.

Dès 20h30 Partie officielle, en musique et chant du «Cé Qu'à l'ainô». Résultat du concours de déguisement organisé par l'ADER, distribution des prix. Bris et dégustation de la marmite de l'Escalade.



## LE MARCHÉ DE NOËL ET LE TÉLÉTHON AURONT LIEU LE 2 DÉCEMBRE

Le traditionnel marché de Noël et le Téléthon se dérouleront le dimanche 2 décembre de 9h00 à 18h00 à la place du Bourg. A cette occasion, la rue de l'Industrie sera exceptionnellement fermée à la circulation. La vente des peluches du Téléthon sera assurée par «l'Amicale du Terre-Neuve de Genève et Bassin Lémanique». **A noter que le 8 décembre un autre stand téléthon sera installé devant la pharmacie des Colombières.**

## VENEZ TOUS À LA SOUPE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER

Les autorités de la ville vous convient à la traditionnelle soupe du 1<sup>er</sup> janvier qui sera servie par les Potes au feu. Rendez-vous dès 17h00 à la patinoire, place du Bourg pour partager ce moment convivial autour d'un verre de l'amitié et pourquoi pas, faire du patin. Venez nombreux!



Prochain conseil municipal: **lundi 17 décembre à 20h30**  
 A la salle du Charron (rue des Moulins). L'ordre du jour sera publié une semaine avant sur le site www.versoix.ch.

**Ces séances sont ouvertes au public qui a parole en fin de conseil.**



APPRENDRE

DECOUVRIR

RENCONTRER

CINEVERSOIX  
Route de St-Loup  
Versoix Parking gratuit à 50m.Aula  
des Colombières

CINEVERSOIX L'AN 01

LE CINE, DE PLUS BELLE !

# ECOLE & quartier

38 ans

à apprendre,  
découvrir et  
rencontrer à  
Versoix

## POUR NOS MEMBRES

### Un spectacle à prix réduit : Jacky et Roger « plaident coupables »

Vendredi 12 ou samedi 13 avril 2013 à 20h00 aux Caves de Bon-Séjour.

Entrée à Fr. 30.- au lieu de Fr. 35.- pour le membre présent et un invité.

Réservation : tél. 022.755.32.24 ou brigitte.siddiqui@bluewin.ch

### Une série de 4 concerts : Festival de Guitare « Les Mars de la Guitare »

Dimanches 3-10-17 et 24 mars 2013 à 17h30 aux Caves de Bon-Séjour.

Réduction de Fr. 5.- sur le prix d'entrée de chaque concert pour le membre présent et un invité. Réservation : tél. 022.755.32.24 ou brigitte.siddiqui@bluewin.ch

### Une visite des bois de Versoix

Nous avons prévu une visite des bois de Versoix (région Etang des Douves) au printemps prochain. Date à définir. Nous vous remercions de consulter la page Ecole &amp; Quartier du Versoix-Région ou notre site internet où figureront ces informations. Inscription obligatoire.

## Stages durant les vacances de Noël



### STAGE DE CIRQUE du 1er au 4 janvier 2013

par les Ateliers des Arts du Cirque, avec M. Etienne Abauzit et son équipe de moniteurs.

(dès 7 ans), de 10h à 17h (sauf le 1er jour de 13h30 à 17h), 4 jours, Fr. 250.-, Fr 230.- dès 2ème enfant (spectacle le 4 janvier dès 15h30).

### Renseignements

0033.450.388.399 ou www.artsducirque.ch

## NOUVEAUTE REPRISE 2013

### Détente et Sport

#### Pilates

Lundi 9h30-10h30, dès le 7 janvier 2013  
10 cours, Fr. 185.- / AVS Fr. 150.-

#### Pilates

Jeudi 12h30-13h30, dès le 7 janvier 2013  
10 cours, Fr. 185.- / AVS Fr. 150.-

### Stages décembre 2012 et janvier 2013

### Informatique

#### Illustrator CS5 déb

Lundi 7 janvier au 4 février 2013  
19h30-21h30  
5 cours, Fr. 230.-

#### Word faux-débutant

Mercredi 9 janvier au 6 février 2013, 19h30-21h30,  
5 cours, Fr. 160.-

#### Excel faux-débutant

Jeudi 10 janvier au 7 février 2013  
19h30-21h30  
5 cours, Fr. 230.-

#### Photoshop CS5 av.

Jeudi 10 janvier au 7 février 2013  
19h30-21h30  
5 cours, Fr. 230.-

#### PC-Mac PowerPoint

Mercredi 20 février au 20 mars 2013  
19h30-21h30  
5 cours, Fr. 230.-

### Arts visuels et ateliers

#### Bijoux Art Clay

Samedi 1er décembre,  
9h-13h, 1 cours, Fr. 60.-

#### Mieux organiser son lieu de vie

Samedis 12 et 19 janvier  
2013, 9h00-12h00  
2 cours, Fr. 80.-

### Jeunesse

#### Cuisine ado 11-14 ans

Lundi 7 janvier au 18 mars  
2013  
16h30-18h30  
10 cours, Fr. 260.-

#### Cuisine enf. 7-10 ans

Mercredi 9 janvier au 20  
mars 2013  
15h30-17h30  
10 cours, Fr. 260.-

### Détente & Sports- Massage réflexo.

#### détente

Samedi 26 janvier au 2  
février 2013, 9h-12h,  
2 cours, Fr. 100.-

### Culture générale

#### Cuisine special foie gras

le 4 ou 6 décembre 2012,  
18h30-23h45,  
1 cours Fr. 110.-

#### Cuisine gastronomique

du 16 au 30 janvier 2013,  
18h30-23h45,  
3 cours Fr. 300.-

#### Cuisine épices & cur- ry

du 14 janvier au 4 mars  
2013, 19h-22h,  
3 cours Fr. 210.-Le secrétariat d'Ecole & Quartier sera fermé durant les vacances  
scolaires genevoises de Noël  
du 22 décembre 2012 au 6 janvier 2013 inclus.

Meilleures Voeux à tous !

Ecole & Quartier : Collège des Colombières - 1290 Versoix  
Secrétariat : salle 332 (3e étage), ouvert le matin de 8h15 à 12h00.  
Tél. : 022 388 24 44, Fax : 022 755 69 49, e-mail : info@aeqv.chConsultez notre site internet  
pour tous les détails sur  
l'ensemble des cours 11-12:

www.aeqv.ch

### CinéÉdito :

Voici bientôt un an que l'aula des Colombières a été rénovée de fond en comble. La satisfaction du public est totale. Faut dire que le confort assis, visuel et auditif rivalise en qualité avec les meilleures salles de la région. En ayant fait peau neuve, CinéVersoix n'a pas perdu son âme, loin de là. La programmation privilégie toujours la diversité et l'ouverture à des cinématographies de tous les pays, sans ostracisme aucun (James Bond sera même à l'affiche !). Discussions avec des réalisateurs (le 2 décembre avec un cinéaste cubain), collaboration avec des festivals (Filmair en Amérique latine), CinéVersoix tente d'apporter un plus culturel à ces projections. CinéVersoix remercie chacun des spectateurs pour sa présence accrue et cette passion partagée du 7e art. Bonnes fêtes et bons vœux pour 2013 !

Marc Houvet

Ven. 30 nov. à 20h30

Un Amour - UN AMOR  
Paula Hernandez, 2012, Argentine,  
1h40, vo st fr., 12 ans

Fin des années 70, Lisa surgit dans la vie de deux ados. Une romance estivale à trois sans lendemain. Trente ans plus tard, Lisa réapparaît avec la même force qui réveille ce premier amour. Une mise en scène sobre et subtile.



le vendredi à 16h30

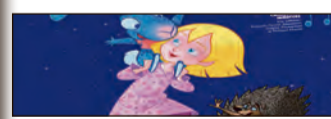
Le cinéma des 5 - 12 ans,  
également OUVERT À TOUS !

Ven. 30 nov. à 16h30

Le Fakir, la Mule et  
un Lapsus6 cinéastes, 2002/2011,  
Mexique/Argentine/Bolivie/Equateur/  
Brésil, 1h15, sans paroles sauf 2  
films, dès 5 ans

Toutes les couleurs du monde créées par des crayons magiques, les chants d'une mamie contre la sécheresse et 8 autres histoires fantastiques d'Amérique latine.

Ven. 18 jan. à 16h30

ÉMILIE JOLIE  
Francis Nielsen, Philippe Chatel,  
2011, France, 1h12, vf, dès 5 ans

C'est une petite fille qui s'appelle Emilie Jolie et qui voudrait partir avec le grand oiseau tout au bout du ciel sur ses ailes et voudrait vivre avec lui sa vie. La sublime comédie musicale de Chatel en film d'animation.

Ven. 1er février à 16h30

LES MAINS EN L'AIR  
Romain Goupil, 2010, France, 1h32, vf,  
dès 7 ans

Des élèves d'une école primaire mènent un jeu de pistes pour cacher leurs copains menacés d'expulsion avec leurs familles. Une fable émouvante et espiègle, un beau film d'aventures solidaires à hauteur d'enfants.

Samedi 1er déc. à 20h30

7 Jours à La Havane -  
7 Días in La Habana  
Sept réalisateurs, 2012, Cuba/  
Espagne, 2h09, vo st fr., dès 12 ans

La Havane à travers sept récits de cinéastes latinos (Tabío, Trapero, del Toro), européens (Cantet, Medem et Noé) et palestinien (Suleiman) où s'entrelacent l'attente, la débrouille, les croyances, la solidarité, les musiques et l'amour.

Dim. 2 déc. à 17h30

Cuba en courts  
CORTOS CUBANOS  
Six réalisateurs, 2012, Cuba, 1h35, vo  
st fr., dès 12 ans

Des collégiens genevois ont suivi en avril le Festival du Jeune Cinéma à Cuba et ont choisi six films dont le Grand Prix, Camionero, une fiction poignante dans un internat et Delirio, une vision onirique de La Havane. En présence des collégiens et d'un cinéaste cubain.

Ven. 7 déc. à 20h30

Amour  
Michael Hanecke, 2012, France, 2h05,  
vf, dès 14 ans

Après le brillant Ruban blanc, le cinéaste dissèque avec réalisme l'âme humaine et notamment la relation d'amour d'un couple incarné par Emmanuelle Riva et Jean-Louis Trintignant. Une oeuvre bouleversante, Palme d'Or, Cannes 2012.

Ven. 11 janv. à 20h30

La Part des Anges  
THE ANGEL'S SHARE  
Ken Loach, 2012, G.-B., 1h41, vo st fr.,  
dès 12 ans

Un éducateur de travaux d'intérêt général initie quatre jeunes à la dégustation du whisky. L'un d'eux, Robbie, se découvre être un fin nez, un don qui va s'avérer lucratif... Une fable sociale bien distillée, Prix du Jury, Cannes 2012.

Tarifs CinéHebdo, Bon-Plan, Ciné-Mondes, JV :  
Billet normal : 12.-  
Billets spéciaux :  
Jeune, AVS, chô., AEQV : 10.-  
CinéPass (cinémas indép. GE) : 10.-  
Carte 5 entrées pour tous : 50.-  
Jeunes Ciné-JV (le dimanche) : 6.-TARIFS CINÉPRIM'S  
Entrée unique : 9.-  
Carte 4 entrées : 25.-

Ven. 18 janv. à 20h30

La Pirogue  
Moussa Touré, 2012, Sénégal, 1h27,  
vo st et vf, dès 10 ans

Près de Dakar, une pirogue se lance en mer avec à bord une trentaine de candidats à des jours meilleurs en Europe. Un périple cocasse et poignant filmé avec justesse.

Ven. 25 janv. à 20h30

Le Capital  
Costa Gavras, 2012, France, 1h53, vf,  
dès 12 ans

Après Z, L'Aveu, Missing, Amen, le cinéaste s'attaque à la dictature de la finance. Au plus près d'un banquier lucide et prédateur, un thriller éclairant et percutant.

Samedi 26 janv. à 20h30

Skyfall  
Sam Mendes, 2012, G.-B., 2h12, vo st  
fr., dès 12 ans

Avec une bonne dose d'Almodovar (Javier Bardem saisissant!), une pincée de Wang-Kar-Wai (sublime photo), son nom restera Bond, l'élégance so british en plus.

Dim. 27 janv. à 17h30

Camille redouble  
Noémie Lvovsky, 2012, France, 1h55,  
vf, dès 12 ans

Quadra en perdition, Camille s'évanouit et, à son réveil, se retrouve à l'âge de ses 16 ans! Une comédie qui redouble d'audace et de douceur. Prix du public, Locarno 2012.

Ven. 1er fév. à 20h30

Dans la maison  
François Ozon, 2012, France, 1h40, vf,  
dès 14 ans

Des lycéens livrent des textes affligeants sauf Claude dont le récit intrusif d'une famille banale intrigue son professeur. Un thriller ludique et jouissif sur la manipulation.

CinéVersoix: case 207 - 1290  
Versoix tél+fax 022 755 27 18

www.cineversoix.ch



# AGENDA

**Pour faire paraître une annonce de manifestation sur cette page et sur versoix.ch, les sociétés versoisennes doivent faire parvenir leurs annonces au plus tard le 15 de chaque mois à c.wyss@versoix.ch. Retrouvez l'agenda complet sur versoix.ch**

le samedi 1er décembre à 11h00

## OUVERTURE DE LA PATINOIRE

La patinoire sera ouverte du 1er décembre 2012 au 17 février 2013. Entrée libre, possibilité de louer des patins au prix de CHF 2.- pour les enfants et de CHF 4.- pour les adultes. Buvette avec petite restauration. Toutes les infos sur les heures d'ouverture sur versoix.ch

Place du Bourg, Versoix

le samedi 1er décembre à 17h00

## Vernissage

## EXPOSITION DU PEINTRE JEAN ROLL

Jean Roll est de retour avec sa peinture faite de gestes, de mises en scènes. Son atelier un théâtre, ses toiles principalement des natures mortes, des nus, des portraits. Un rideau noir s'ouvre sur un vase, une plume, un obélisque. Nous pourrions admirer des huiles et des dessins de nus. Né à Genève en 1921, Jean Roll aura 91 ans lors de notre exposition. Professeur aux Arts Décoratifs de Genève pendant 35 ans. Une multitude d'expositions aux USA, Allemagne, Italie, France et Suisse. Sa peinture, des huiles, son style qui ne ressemble à aucun autre, des «natures mortes», lui préfère le mot allemand « Stilleben ». Dans son atelier, il aménage un petit théâtre, il dispose des objets, la forme, la disposition, la lumière tout doit être parfait pour enfin commencer à peindre.

Exposition du 1er décembre 2012 au 31 janvier 2013

Art & Cadre  
Place Charles-David 1  
CH-1290 Versoix/Genève  
Plus d'info sur [rtcadre.com](http://rtcadre.com)

le dimanche 2 décembre à 9h00

## MARCHÉ DE NOËL ET TÉLÉTHON

De 9h00 à 18h00, dans une ambiance chaleureuse, vous serez accueillis par de nombreux stands d'artisans et de victuailles de fête, les pompiers de Versoix, le tout à proximité de la patinoire.

La vente des peluches du Téléthon sera assurée par l'Amicale du Terre-Neuve de Genève et Bassin Lémanique, qui sera présente avec ses «ours» pour promener les enfants en charrette.

Venez nombreux, nous vous attendons avec plaisir.

Attention, pour l'occasion, la rue de l'Industrie sera fermée à la circulation pendant toute la durée de la manifestation. Nous remercions les automobilistes de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place.

Organisation :  
Nathalie Wasem  
079 476 36 33

le dimanche 2 décembre à 10h00

## COURSES DE LÉVRIERS

Réunion de la St-Nicolas. Course de lévriers dès 10h  
Repas de midi avec la traditionnelle choucroute garnie

Cynodrome de Versoix  
Route de Sauvigny  
Organisation : Société Lémanique des Courses de Lévrier  
Pour tout renseignement :  
tél 078 632 33 02  
[www.slcl.ch](http://www.slcl.ch)

le dimanche 2 décembre à 11h30

## LE GSHC À LA PATINOIRE

Pour marquer l'ouverture de la patinoire, quelques joueurs et représentants du Genève-Servette HC seront présents à la patinoire de Versoix avec la venue de l'aigle Sherkan et de Calvin ou Calvina.

Place du Bourg, Versoix

les samedis 8 et 15 décembre à 9h00

## ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Heures d'ouverture: les samedis matins de 9h à 11h30.  
Dans ce lieu, vous aurez la possibilité de rencontrer d'autres parents et enfants, de discuter, de partager un café, de jouer ou bricoler...  
A l'accueil parents-enfants, le parent qui accompagne l'enfant reste avec lui, chacun amène sa collation.

L'accueil est gratuit, anonyme et sans inscription.  
Personnes accueillies: Enfants âgés de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents...). Les parents sont également accueillis sans enfant.

EVE, 56 rte de Sauvigny, salle accueil parents-enfant (rez inférieur). Responsable de secteur: Frédérique Rössiguer. Encadrement: 2 professionnelles de la petite enfance. Renseignements durant la semaine: 022 775 13 00 ou à l'adresse [info@eve-versoix.ch](mailto:info@eve-versoix.ch)

le samedi 8 décembre à 20h00

## CONCERT DE L'AVENT

Concert de l'Avent par l'ensemble vocal Amaryllys. Au programme : F. Poulenc - Motets et autres oeuvres de Noël du Moyen Age à nos jours

Temple de Versoix, 7 rte de Sauvigny. Entrée libre, collecte

le dimanche 9 décembre

## VOILE MODÈLE RÉGATE DE L'ESCALADE

Plus de détails sur [www.cnv.ch](http://www.cnv.ch)

Club Nautique de Versoix, Port-Choiseul

le mardi 11 décembre à 18h30

## FÊTE DE L'ESCALADE

Le Conseil municipal de la Ville de Versoix invite la population à participer à la fête de l'Escalade qui se déroulera à travers Versoix. Venez nombreux, petits et grands, costumés et grimés, amusez-vous en participant au Concours de déguisements organisé par l'ADER, nombreux prix.

Programme

18h30 Rendez-vous à la Résidence de Bon-Séjour, route de Sauvigny 8; vin chaud et friandises offerts par la Résidence; inscriptions au concours de déguisements; mise en place du cortège.

19h00 Départ du cortège aux flambeaux, accompagné par la Musique Municipale de Versoix.

19h15 Sérénade à l'EMS de

Saint-Loup  
19h45 Sur la Place du Bourg, soupe offerte, par la commune et servie par les Conseillers municipaux.

dès 20h30 Partie officielle, en musique et chant du Cé Qu'è l'ainò. Résultat du concours de déguisements, distribution des prix. Bris et dégustation de la marmite de l'Escalade.

Organisation :  
Le Conseil municipal de Versoix  
Remerciements :  
ADER, Musique municipale de Versoix, Résidence de Bon-Séjour

le lundi 17 décembre à 20h30

## CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est disponible sur le site Internet de la Commune : [versoix.ch](http://versoix.ch)

Maison du Charron,  
6 rue des Moulins

le mercredi 26 décembre

## CAMP DE SKI AUX PORTES DU SOLEIL

Tu as entre 8 et 12 ans ? Viens passer 10 jours inoubliables à Planachaux-Champéry (VS) du 26 décembre 2012 au 5 janvier 2013.

Renseignements et inscriptions sur [jscv.ch](http://jscv.ch)

Organisé par le Jeunesse ski club Versoix

le mardi 1er janvier dès 17h00

## SOUPE DU 1ER JANVIER

Les bons voeux des Autorités vous seront adressés lors de la traditionnelle «Soupe du 1er janvier», préparée par les Potes au feu. Bienvenue à tous. Une façon versoisienne de bien commencer l'année par ce moment convivial.

Place du Bourg, à côté de la Patinoire

CLASSIQUE POP/FUNK ELECTRONIQUE RHYTHM 'N' BLUES SOUS CLASSIQUE  
TIGRAN MOGAI/JOE LATTINO/SALSA CHARDON PUNK/FUNK

**DIM 02 DEC**  
17h30 - portes 17h00 - entrée libre

**QUATUOR DIOSPYROS**

[quatuordiospyros.com](http://quatuordiospyros.com)  
Le quatuor Diospyros est né de la rencontre de quatre clarinettes diplômées du conservatoire de musique de Genève, Bruxelles et Lausanne, passionnés de musique de chambre et désireux de faire connaître le répertoire du quatuor de clarinettes. Riche des timbres des différentes clarinettes, le quatuor Diospyros n'hésite pas à explorer divers styles de musique en arrangeant ou en composant certaines de leurs pièces.

**CAVES**  
6 ROUTE DE SAUVIGNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

JAZZ FUNK/CBZ CARABET RHYTHM 'N' BLUES SOUS CLASSIQUE  
TIGRAN MOGAI/JOE LATTINO/SALSA CHARDON PUNK/FUNK

**JEU 06 DEC**  
20h30 - portes 17h00 - entrée libre

**"Cajon-jazz" TRIO**

[evaristoperez.com](http://evaristoperez.com)  
Un trio jazz avec une formule des plus originales où le cajon (boîte sur laquelle on s'assied et que l'on frappe avec les mains ou des balais) supplée à merveille la batterie tout en gardant l'énergie des improvisations qui s'en suivront. Nourri de compositions originales et de standards de jazz moderne, la sonorité particulière de ce trio acoustique est autant douce que puissante, le cajon permettant d'élargir les dynamiques.

**CAVES**  
6 ROUTE DE SAUVIGNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

JAZZ POP/FUNK ELECTRONIQUE RHYTHM 'N' BLUES CLASSIQUE  
TIGRAN MOGAI/JOE LATTINO/SALSA CHARDON PUNK/FUNK

**VEN 07 DEC**  
21h00 - portes 17h00 - entrée libre

**DIAMOND BURST BAND**

[diamondburstband.com](http://diamondburstband.com)  
Forts de leurs expériences respectives, les musiciens de Diamond Burst Band reprennent les grands classiques de la Soul, Blues et Rhythm 'n' Blues et leur redonnent un nouveau souffle, une nouvelle vie ! Légèrement teintés de Rock, Diamond Burst Band vous fera redécouvrir les grands tubes de O. Redding, Al Green, B.B.King, T.Tucker, W.Dixon, J.Hendrix, J.Mayall etc... Venez les découvrir lors de leur concert aux Caves.

**CAVES**  
6 ROUTE DE SAUVIGNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

CHARDON METAL ELECTRONIQUE RHYTHM 'N' BLUES SOUS CLASSIQUE  
TIGRAN MOGAI/JOE LATTINO/SALSA CHARDON PUNK/FUNK

**SAM 08 DEC**  
21h00 - portes 20h00 - entrée CHF 10.-

**VROCKAL METAL FEST**

Programme de la soirée sur [myspace.com/vrockalmetalfest](http://myspace.com/vrockalmetalfest)

**CAVES**  
6 ROUTE DE SAUVIGNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

JAZZ POP/FUNK CARABET RHYTHM 'N' BLUES SOUS CLASSIQUE  
TIGRAN MOGAI/JOE LATTINO/SALSA CHARDON PUNK/FUNK

**JEU 13 DEC**  
20h30 - portes 17h00 - entrée libre

**DANS LES CORDES**

[myspace.com/danslescordesestet](http://myspace.com/danslescordesestet)  
Dans les cordes est un ensemble de cinq guitares électriques et une guitare basse. Son répertoire est totalement de la plume d'Alain Guyonnet qui a cherché à présenter un programme dans l'esprit jazz ou en empruntant parfois des voies parallèles: samba, bossa-nova, mais également musique binaire (rock ou même twist) conçue alors de façon iconoclaste pour les besoins d'un certain humour musical.

**CAVES**  
6 ROUTE DE SAUVIGNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

JAZZ POP/FUNK CARABET RHYTHM 'N' BLUES SOUS CLASSIQUE  
TIGRAN MOGAI/JOE LATTINO/SALSA CHARDON PUNK/FUNK

**VEN 14 DEC**  
21h00 - portes 17h00 - entrée libre

**LaRumeur**

LaRumeur restera un groupe légendaire pour sa capacité à rester inconnu du grand public malgré les prouesses du batteur au grill, des guitaristes en mécanique auto et moto, du bassiste en taille sévère, du pianiste en aénologie et du chanteur au chant. En répétitions depuis plus de 20 ans LaRumeur ne donne guère plus d'un concert par année. Du rock et du rock, deux bonnes raisons pour une bonne soirée.

**CAVES**  
6 ROUTE DE SAUVIGNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

JAZZ POP/FUNK CARABET RHYTHM 'N' BLUES SOUS CLASSIQUE  
TIGRAN MOGAI/JOE LATTINO/SALSA CHARDON PUNK/FUNK

**JEU 20 DEC**  
20h30 - portes 17h00 - entrée libre

**ACM SWING TRIO**

[www.acmswingtrio.com](http://www.acmswingtrio.com)  
ACM swing TRIO (Andreas, Christoph, Michel) vous promène dans un style swing soft en revisitant à leur manière les standards de jazz que nous connaissons tous. Le pianiste bâlois, résident de Versoix, et son compère Michel ont été depuis toujours des assidus des jam des Caves. Nous les retrouvons dans une formule plus "travaillée", sans batterie où chacun peut laisser son imaginaire le guider.

**CAVES**  
6 ROUTE DE SAUVIGNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

L'ÉQUIPE DES CAVES  
VOUS SOUHAITE DE  
BONNES FÊTES ET SE  
RÉJOUIT DE VOUS  
RETROUVER LE  
JEUDI 10 JANVIER 2013 !  
RETROUVEZ BIENTÔT LE  
PROGRAMME DU MOIS  
DE JANVIER SUR LE SITE  
[LESCAVESVERSOIX.CH](http://LESCAVESVERSOIX.CH)



# 10 Au conseil municipal: «Des caddies plein le budget»



Une séance de Conseil Municipal commence toujours par un aperçu de ce qu'est la lourde tâche d'un élu administratif.

Inlassablement, ils font le rapport de leur dernier mois d'activité. Les affaires sont variées, des inondations aux visites officielles, des actes de vandalisme à la gestion des travaux, ou encore des affaires culturelles aux planifications financières.

On a ainsi une vue globale de tous les dossiers qui sont traités et du traitement généralement suffisamment efficace pour que les choses ne deviennent pas des problèmes trop graves.

Tout ces petits soucis à régler représentent tous les obstacles que peuvent rencontrer les Conseillers Administratifs sur leur chemin tout tracé d'impératifs à totaliser.

Beaucoup de ces soucis sont néanmoins transmis aux autorités compétentes, alors que d'autres sont réglés sans trop discuter car ils font sens, sans controverse ni grande difficulté.

Une dernière catégorie de problèmes, enfin, vient s'ajouter au cahier des charges, comme la réforme de la caisse de pension qui coûtera deux millions environ à la ville.

## Le budget 2013

Ce mois-là, c'était le vote du budget qui s'imposait dans toutes les communes genevoises. Si ce genre de présentations, auxquelles s'attelle le CA responsable des finances, M. Malek-Asghar (PLR), depuis quelques années, n'est pas toujours accueilli avec beaucoup d'enthousiasme, car les chiffres projetés diffèrent peu d'une année à l'autre, on salue néanmoins une volonté de répondre à une demande croissante en données susceptibles d'intéresser.

## Des chiffres intéressants

Néanmoins tout à fait au point dans leur présentation, quelques calculs dignes d'intérêt nous

étaient suggérés.

Par exemple, M. Sauter (Verts) demandait combien coûte une place de crèche à la Commune et M. Lambert (PDC) proposa de le calculer à partir du montant dépensé (3'125'456 francs) et du nombre de places (163), étant donné que celles-ci sont complètes. Il est donc intéressant de noter que la Mairie attribue alors une subvention de 19'000 francs environ par place de crèche. (1583 francs par mois)

Toujours concernant la crèche, il était moins évident de dire à M. Hurni (PLR) combien la Commune paye par employé, étant donné qu'aucun décompte n'apparaît dans le bilan de la Fondation EVE et que les postes sont, à quelques exceptions près, tous des temps partiels entre 50% et 70%. Avec 70 employés et 4.4 millions de francs de charges salariales, on peut tout de même extrapoler que la Municipalité dépenserait entre 8'000 et 10'000 francs par mois et par temps plein, toutes charges comprises.

La baisse du centime additionnel

était aussi au débat. A cet effet, on nous rappelait qu'un de ces centimes représente environ un demi-million de francs dans les recettes et que pour un contribuable comme M. Kummer (Verts), cela revient à environ 90 francs de dépenses, lui qui s'estime pourtant gagner bien sa vie par rapport à la moyenne communale.

## Un débat sur la baisse du centime additionnel

(Les principaux commentaires de nos élus sont à lire ci-dessous dans la rubrique «faites connaissance avec vos élus»)

M. Kummer poursuivait donc en rappelant que les dépenses pourraient s'alourdir à l'avenir, avec les projets de salle omnisports ou de bassin olympique, ou encore les ajustements concernant la caisse de retraite des employés. Il insistait enfin sur le fait que se prononcer sur un budget c'est aussi se prononcer sur le long terme et qu'en tant qu'écologiste, sa vision globale très sollicitée lui

indiquait l'aspect moins indiqué de cette baisse qu'il jugeait alors déraisonnable.

Les avis clairement affichés des Verts et du PLR, le PDC venait s'ajouter à son colistiers de l'Entente pour soutenir le budget par l'intervention de M. Chappatte.

M. Piccot (PDC) proposait enfin que le vote fût nominal, mais dépourvu de l'appui de deux conseillers, sa requête se vit refuser conformément à l'article 49 du règlement du CM.

## Budget accepté et mot de la fin

En conclusion, on accueillit le budget avec 6 «non» Verts, 3 «non» PS (parti socialiste) (9 au total), une abstention et 16 «oui» (Parti Libéral-radical - PLR - Parti Démocrate Chrétien - PDC - et Mouvement citoyen Genevois - MCG -)

La prudence suggérée sur le centime additionnel sera ainsi

jugée excessive par la

majorité, et la comparaison à Pregny-Chambésy trop inconséquente, bien que les éléments incertains et les prédictions à la baisse du Canton soient les mêmes partout!

Et puis, même si, comme le dit M. Malek-Asghar, les recettes augmenteront un peu avec la population qu'on prévoit, le caddie de la Ville est encore plein de projets, correspondant aux arriérés d'un ancien et récurrent problème d'une ville qui ressemble trop à un dortoir.

Et comme la culture locale est importante dans cette perspective; tout comme le mot «budget», le mot «caddie» vient d'abord du français «cadet», adopté en premier par les joueurs de golf, peut-être pour rappeler que le sport - dans les prédictions économiques encore timides de l'Etat - pourrait devenir une pratique bien subsidiaire.

Thomas Mazone

## Faites connaissance avec vos élus ... et avec ce qu'ils ont dit à propos du budget.

### Monsieur Laederach PLR



M. Laederach, lui, n'était pas du même avis, et rappelait que la situation avait déjà été assainie au point de vue «dette» et qu'avec les progrès réalisés, on l'on pouvait dire de la gestion qu'elle fut «prudente», «maîtrisée» et «responsable». Par ailleurs, il s'est dit sensible à la situation des citoyens, qui pour certains, se sentiraient certainement mieux avec 90 francs de charges en moins.

### Monsieur Marro PS



M. Marro mentionna ensuite le budget refusé la semaine précédente, à cause d'une baisse proposée dans la commune à majorité PLR de Pregny-Chambésy. La raison de ce refus avait été, renchérisait-il, «la prudence».

### Monsieur Chappatte PDC



Monsieur Chappatte considérait celui-ci prudent et ajoutait que la Ville «en avait les moyens», avant de finir sur une note humoristique, en évoquant le jeu de balle entre français et anglais sur le mot budget, adopté par la francophonie, mais dérivé du mot désuet «bougette» désignant une petite bourse de cuir.



## Courrier de lecteurs

est un domaine privé et que la commune ne peut agir.

Par contre, il s'agit d'un domaine privé avec «accès public».

D'autre part, les habitants du Crève-Coeur qui règlent leur impôt communal attendent de leur commune, la commune de l'énergie, qu'elle agisse activement auprès des services compétents.

Au nom des habitants du Crève-Coeur, j'attends impatiemment qu'un responsable se déplace à pied et de nuit (et non en voiture avec phares allumés) pour juger de la situation quasi obscure.

D'avance je vous remercie de votre assistance.

Avec mes meilleures salutations.

A propos de la baisse du centime additionnel versoisien (voir article ci-dessus)

Comme le souligne Monsieur Kummer (qui dit «Bien gagner sa vie»), la baisse du centime additionnel versoisien va lui permettre une économie de 90 francs (7.50 par mois). Monsieur Lederach, lui, pense que cette somme, pour un revenu permettant de bien gagner sa vie sera un petit ballon d'oxygène!

Ceux qui comptent sur une somme si petite pour boucler un budget ne «gagnent pas bien leur vie» et cette baisse du centime ne leur fera pas économiser 7,50 francs par mois.

En effet, pour un revenu imposable de 40.000 francs, un contribuable versoisien économisera ... 6 francs, c'est-à-dire 50 centimes par mois! S'il gagne 320.000 francs, il économisera 425 francs de l'an, c'est-à-dire 70 fois plus que le précédent contribuable.

Et il y a ceux qui ne peuvent même pas bénéficier d'une baisse! A qui profite le plus cette diminution du centime additionnel?

## Le papier de Mireille

### Automobilistes :

Du bon usage des pistes cyclables

Avez-vous remarqué cette nouvelle mode? Des pistes cyclables peintes en lignes jaunes discontinues nous surgissent de l'asphalte, sans pour autant que les routes soient élargies!

On voit quasiment tous les jours des conducteurs qui, n'osant pas rouler sur ces pistes (en l'absence de cyclistes évidemment), sont allègrement au milieu de la route, au risque de percuter le véhicule qui arrive en sens inverse. Ce danger s'ajoute aux innombrables fois où de gros malins forcent le passage pour dépasser un cycliste.

Il est vrai que c'est tellement fatigant de rétrograder pour attendre que la voie opposée se dégage!

Et la route devient tout à coup très étroite...



Mireille

### Pour rappel donc :

« Les conducteurs d'autres véhicules peuvent rouler sur les bandes cyclables délimitées par une ligne discontinue (6.09), pour autant que la circulation des cycles n'en soit pas entravée. »

(Art. 40 Pistes et bandes cyclables - Ordonnance sur les règles de la circulation routière RS 741.11).

Lettre adressée à la mairie de Versoix  
Mesdames, Messieurs, bonjour.

Est-ce qu'un responsable de vos services compétents s'est déjà aventuré de nuit et à pied au Chemin du Nant-de-Crève-Coeur?

Il y a des habitants de ce quartier qui se déplacent à pied - sans voiture - et de nuit, tôt le matin ou dès la nuit tombante, soit à la gare CFF par les escaliers descendant à la place du Molard (place des forains), soit à la halte du bus «V» à la route des Fayards, et vice-versa.

Or ces deux voies d'accès n'étant pas éclairées, elles sont dans l'obscurité absolue, et cause de futurs incidents et accidents potentiels.

Vous répondrez, comme d'habitude, que le Crève-Coeur

Jean-Maurice Bloch

Michel Jaeggli

## PUBLICITE

**Vos Pharmacies à Versoix**

Montfleury      Versoix      Colombières

022 755 55 49    022 755 10 00    022 755 12 87

Ouvert le dimanche de 9h30 à 12h30

Livraisons à domicile rapides et gratuites

**Dr Stevan Jovanovic**  
Spécialiste en Gynécologie et Obstétrique F.M.H.

Langues parlées: français, anglais, allemand, yougoslave

Consultation sur Rendez-vous (soir et samedi inclus)  
Rendez-vous garanti dans la semaine

15, rte de Suisse (entrée: 4 ch. des Dissidents)  
1290 Versoix  
Tél: 022 755 04 70

**flore**

lesfleurs.ch

**Nathalie et Pascale BRACK**

vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2013

Rampe de la Gare  
Versoix Tél. 022 755 50 60

toutes décorations florales livraisons à domicile

## PUBLICITE

Après un contrôle des listes de décès parus dans nos éditions en 2012, il apparaît que plusieurs personnes disparues et habitant la commune de Versoix n'avaient pas été signalées à temps par les services responsables de l'administration. Aussi nous transmettons avec retard hélas le nom de ces personnes afin que toute la population en soit informée.

Un merci particulier à Madame Hermann qui nous a signalé cette lacune.

Décès non signalés en 2012

Madame Yvonne Anna Gloria FAVRE-BULLE née Fernandes en 1951 et décédée le 13 février 2012

Monsieur René Georges HERRMANN né en 1931 et décédé le 1er avril 2012

Madame Tamara KOCHTCHOUK née Boguinsky en 1910 et décédée le 20 février 2012

Madame Suzanne Madeleine LACROIX née Thomann en 1922 et décédée le 6 février 2012

Madame Graziella SCHWARZ née Celante en 1943 et décédée le 2 mars 2012

Monsieur Franz WETTSTEIN né en 1942 et décédé le 10 février 2012



## Ensemble, construisons l'avenir de Versoix



**Vous voulez vous engager pour la communauté? Pensez au PDC**

Mon nom est Jolicoeur, Marie Jolicoeur. Si je suis à Versoix depuis l'été 2003, c'est à la suite de mon mariage, qui a vu deux magnifiques enfants en devenir le fruit.

Née sur un territoire bien lointain mais si poétique l'île Maurice, à Rodrigues pour être précise, je suis une passionnée de politique.

Depuis longtemps, j'ai voulu choisir un parti proche de mes idées : humain, social mais qui soutienne aussi le développement de l'économie.

Lequel choisir ? J'ai suivi quelques temps à distance les activités des uns et des autres, les campagnes et les prises de position avant de me décider pour le PDC, à la porte duquel j'ai frappé en étant convaincue d'avoir fait le bon choix, une fois pour toutes.

Mon accueil par le groupe s'est fait tout naturellement, je me suis tout de suite sentie bien reçue et l'intégration s'est faite en douceur.

J'aime leur vision de la politique et leur engagement, pour défendre localement avec élégance une Suisse forte et fière jusque dans ses communes.

J'ai enfin beaucoup de plaisir à partager des moments avec des élus et des bénévoles engagés pour leur commune, c'est un vrai enrichissement de les côtoyer.



[www.pdc-versoix.ch](http://www.pdc-versoix.ch)

[aimerversoix@pdc-versoix.ch](mailto:aimerversoix@pdc-versoix.ch)



## SOCIALISTE et PROGRESSISTE

**Versoix entend-il rester une cité-dortoir périurbaine ?**



Lors du dernier conseil municipal, Monsieur Patrick Malek-Asgar, Conseiller administratif, privilégiant jusqu'ici les dépenses de la commune par une prudence excessive, s'est emparé dans des explications oiseuses pour faire passer le budget 2013 qui prévoyait un abaissement de centime additionnel.

Les arguments de l'entente en faveur de cette baisse sont toujours les mêmes, « il faut rendre à la population ce qu'elle a versé de trop ». Lors de la délibération, les conseillers municipaux du PLR et du PDC ainsi que du MCG, ces derniers ne se sont pas exprimés formellement sur ce sujet, ont accepté le projet de budget 2013. En revanche, les Verts et les socialistes-progressistes l'ont refusé.

Cette baisse aura un impact minuscule pour la majorité de ses contribuables, quelques dizaines de francs par année. Ceux qui en bénéficieraient seront les grandes entreprises et les Versoisien(ne)s les plus favorisés. En revanche, la commune perdra chaque année Fr. 500'000.

Durant cette année, la commune a-t-elle engrangé un gros boni ou le nombre de places de travail a-t-il

été doublé ou triplé à Versoix ? Non, malheureusement. Nous ne comprenons pas dès lors l'intérêt d'abaisser à nouveau, après 2011, le centime additionnel, qui sert directement au financement du fonctionnement des crèches, à l'embauche de plus de policiers municipaux, à un service de voirie performant pour une commune propre et riante, à des subventions aux associations, etc.

En l'état, il aurait été plus sage de maintenir le niveau actuel de la fiscalité eu égard aux nombreux projets à financer et aux incertitudes pesant sur les recettes et charges futures de la commune : la croissance de l'économie genevoise est faible, la disparition prochaine de la taxe professionnelle (- Fr 1 million), le transfert de charges du canton aux communes et le versement en 2014 d'un montant de Fr 2 millions à la Caisse d'Assurance du Personnel Communal (CAP).

Le plan des investissements pour 2013 s'élève à Fr 24 millions. Si tous les projets devaient se concrétiser, l'insuffisance de la capacité d'autofinancement de la commune se monterait à Fr 20 millions. Mais, ne vous faites pas de souci, les partis de l'en-

tente veilleront au grain et un grand nombre de ceux-ci ne verront pas le jour avant 4 ou 5 ans.

Lors des prochaines années, il faudra pourtant en grande partie porter nos efforts sur la rénovation de nos infrastructures, celle-ci pouvant rencontrer des oppositions et des retards qui sont généralement plus onéreux que la construction à neuf !

Ce n'est pas notre fiscalité qui a rempli notre escarcelle, mais bien le manque de volonté qui a bloqué tout projet ou toute construction utile à la population (une piscine couverte, une salle omnisports et/ou polyvalente, une maison de quartier à la Pelotière, etc.). L'attractivité de la commune passe par des améliorations de son infrastructure et par des projets ambitieux. Osez franchir le pas, privilégiez le courage et l'audace et, de grâce, je m'adresse ici : « au Conseil administratif et aux partis de l'entente », ne vous abreuvez pas comme vous l'avez fait jusqu'à aujourd'hui par une prudence excessive ! Si non, Versoix continuera à rater le train et à rester ainsi une cité-dortoir périurbaine.

*Patrice Marro, président*

## PLR

Les Libéraux-Radicaux Versoix

## En 2012, la patinoire couverte sera à nouveau installée sur la place du Bourg. Petits et grands auront la possibilité d'y glisser à loisir du 1er décembre jusqu'au 17 février 2013.

Le PLR a vivement soutenu ce projet et a insisté pour que la patinoire soit accessible jusqu'à la fin des vacances scolaires de février. Le mois de décembre réservera aussi son lot de fêtes populaires telles que le marché de Noël, la fête de l'escalade ou encore la soupe du 1er janvier. Nous tenons à proposer à la population des événements où chacun puisse partager un moment de convivialité. N'hésitez pas à vous promener

dans Versoix de nuit, qui aura son éclairage événementiel de saison.

Nous remercions toutes celles et ceux qui nous soutiennent, de près ou de loin, dans l'accomplissement de notre action politique. Nous vous adressons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2013 et vous souhaitons de passer de magnifiques fêtes de fin d'année.

**Nous inviterons la population à notre traditionnel apéritif des bons vœux qui sera encore annoncé ultérieurement par voie d'un tout-ménage que vous recevrez début janvier.**

À votre écoute et à votre service, nous nous réjouissons de démarrer en 2013, année qui verra l'impôt communal baisser



*Pour le PLRV,  
J.-M. Leiser et Cédric Miché  
Co-Présidents*



## Nouvelle Constitution

**Gestion financière à Versoix: une vision à moyen terme exige de la sagesse !**

Les Verts sont attachés à une vision durable du fonctionnement de notre société. Dans cet esprit, lorsqu'il s'agit de la démarche budgétaire annuelle, les Verts se prononcent non seulement sur les projets de dépenses et recettes de l'année à venir, mais aussi sur les enjeux à plus long terme des décisions à prendre.

C'est ainsi qu'ils estiment que le projet de budget 2013 de la Ville de Versoix n'est pas acceptable, puisqu'il prévoit une baisse de la fiscalité par une nouvelle réduction du « centime additionnel » communal, deux ans après une première démarche identique.

Cette proposition, cohérente avec les chiffres limités à 2013, n'est pas sage dans une lecture à plus long terme, parce que :

- la conjoncture économique est globalement défavorable et aura des répercussions négatives sur les revenus futurs,
- l'évolution de la fiscalité des entreprises dépend de négociations internationales qui ne nous seront probablement pas favorables,
- s'il est facile de diminuer la fiscalité, il sera plus délicat de l'augmenter lorsque le besoin s'en fera sentir,
- la diminution de recettes fiscales engendre une limitation des prestations de service public dont une cité en croissance comme Versoix aura assurément besoin,
- les investissements prévisibles exigeront de nouvelles charges de fonctionnement.

Il faut mentionner ici 3 domaines du développement durable qui

auraient dû être encore développés et qui, par souci de restreindre les dépenses, ne sont pas suffisamment mis en œuvre :

- l'augmentation du taux d'activité des travailleurs sociaux (qui doit être parallèle à celui des forces de sécurité),
- l'équipement de davantage de toits communaux en panneaux solaires et l'isolation de nos bâtiments,
- la récolte des papiers et cartons pour une amélioration facile et significative du taux de recyclage des déchets (cette mesure, d'un coût modeste, reste une revendication forte des Verts).

**Si l'exercice budgétaire est annuel et porte sur 2013, la pensée des Verts va au-delà et nous oblige à refuser une diminution des impôts communaux qui nous paraît imprudente.**

*Yves Richard*



**Transports à Versoix !**



Les conseillers municipaux Antonio Angelo et Laila Chaoui avec le président du MCG Roger Golay (de gauche à droite).

Versoix est l'une des seules, sinon la seule, commune genevoise qui comprend sur son territoire deux gares CFF.

Mais vu l'étendue de la commune, en partie sur des espaces ruraux et de villas, il est indispensable que ces gares soient desservies par des transports adéquats.

Actuellement, la ligne V – Cornavin-Béclaz – ne répond pas aux besoins des habitants les plus éloignés. Par ailleurs, il y a une nouvelle ligne qui est en préparation depuis un certain temps, pour ne pas dire trop longtemps, sans aucune concrétisation.

Le MCG espère que cette ligne – et nous ferons notre possible pour qu'il en soit ainsi – puisse desservir TOUS les Versoisien(ne)s et les Versoisien(ne)s. C'est un droit !

Nous savons que Mme Künzler – en raison de ses déboires et autres copinages – n'a pas eu le temps ni l'intérêt de se pencher sur les problèmes des Versoisien(ne)s.

Nous exigeons que la ligne 68 « U » soit mise en place et opérationnelle immédiatement !

**Les élus MCG restent, comme toujours, à votre écoute.**

*Vos élus bien dévoués  
Conseillers municipaux MCG de Versoix :  
Laila Chaoui et Antonio Angelo*

*Le MCG de Versoix  
MCG : cp 340, 1211 Genève 17 -  
Téléphone : 022 849 73 33  
info@mcge.ch*





Liste des membres - avril 2012 (nouveaux)

- AUBERGE DU LION D'OR - Restaurant
- AXA WINTERTHUR - Assurances
- BANTLE ISB - Chantier naval - Boutique
- BERDOZ OPTIC - Optique Acoustique
- BRIGHENTI NELLO SA - Canalisations
- CARROSSERIE BINGGELI - Peinture
- COUSCOUS DAR ALI - Traiteur
- CUTTAT OPTIQUE - Maître Opticien
- D. GRENIER ARCHITECTURES SA
- DA SILVA SA - Maçonnerie
- DELLA GIACOMA - Gypsier Peinture
- ENVIRONNEMENT 2000 - Bois, Jardins
- ESPACE INTÉRIEUR - Décoration int.
- ESPACE SANTÉ BELLEVUE
- ETUDE MALEK-ASGHAR - Avocats
- FIDUCIAIRE ANTONIADIS
- FLEURY-HOLLENSTEIN - Construction
- FORMA-PLUS - Formation - R.H.
- GARAGE G. BOVE - Versoix
- GINDRE MICHEL FERBLANTERIE
- HELENA ZANELLI CREATION - Com
- IMPRIMERIES DE VERSOIX
- MOBY DICK - Voile-Moteur, Location+Permis
- NEXT DESIGN - Internet services et sites
- OLIVER MOTOS - Motos, scooters
- PERMANENCE D'AVOCATS VERSOIX
- PHARMACIES DE VERSOIX
- QUINCAILLERIE DE VERSOIX SA
- RAIFFEISEN BANQUE DE LA VERSOIX
- SOFIDAD SA - Fiduciaire
- SVS SERRURERIE DE VERSOIX
- TRANSVOIR SA - Transports
- UBS SA Succursale de Versoix
- UNIVERS-ELECTRICITÉ - Bellevue
- VERSELEC SA - Electricité - Téléphone
- VERSOIX-RÉGION - Votre Journal !
- VERSOIX-VOYAGES - Votre agence

## FAO

Pour les nouvelles de la Feuille d'Avis Officielle concernant Versoix, consultez notre site [versoix-region.ch](http://versoix-region.ch)

## Les infrastructures et économiessuisse – une vision d'avenir ?

Economiessuisse, jamais avare de "bonnes" idées à partager avec le bon peuple qui n'y entend rien en matière d'économie, d'entreprise et d'emploi, nous a gratifiés le 2 juillet dernier d'un article pour nous expliquer ce que l'Etat doit faire en matière d'infrastructure pour aider l'économie.

Je m'attarderai sur la contribution la plus "gratinée" selon moi, celle de M. Kurt Lanz. Le premier point mis en avant est: "Les mesures de libéralisation dans le domaine des infrastructures doivent être promptement mises en œuvre."

### L'exemple des télécommunications

M. Lanz prend l'exemple des télécommunications où, selon lui, "la libéralisation se traduit par de meilleures prestations à des prix plus avantageux." Le prix des communications a bien baissé depuis le début du téléphone portable. Toutefois, comment prétendre que c'est uniquement dû à la concurrence et non pas à une massification du marché ? Le fait est que beaucoup plus de gens utilisent un téléphone portable aujourd'hui et c'est cette masse critique qui rend les infrastructures plus rentables. Un meilleur service ? Aucunement. Swisscom couvre toujours plus de territoire que ses deux autres concurrents, ce qui revient à dire que pour la moitié de la population il a fallu faire un choix entre la qualité du réseau et le prix. Quant au réseau, le problème va s'aggraver avec les réseaux 4G de prochaine génération qui vont nécessiter des investissements qui se compteront en milliards. Autrement dit, il est fort probable que seul Swisscom disposera, dans un premier temps du moins, des capitaux nécessaires pour investir, accentuant ainsi les différences entre réseaux.

## Une question de culture d'entreprise

Il me semble évident qu'un monopole d'état n'aurait pas pu faire pire. En fait, on observe cette mentalité entrepreneuriale typique qui veut que l'état ou une entreprise étatique ne peut pas être efficace, sans doute parce qu'on est attiré par les profits possibles en tant qu'entreprise privée. Le fait est que les entreprises privées ne sont pas forcément meilleures en termes d'investissements. Prenons un exemple que je connais bien. Deux entreprises de tailles similaires, opérant dans le même domaine: Apple et Microsoft. En termes de pourcentage des recettes, Apple ne dépense qu'une fraction de ce que Microsoft dépense, et ce depuis plus d'une décennie. Pourtant, Apple a amené plus de changements et d'innovation dans nos vies que son concurrent ces dix dernières années. Microsoft investit également une part considérable de son bénéfice dans les rentes de ses actionnaires, ce qu'Apple vient de se résoudre à faire. Il s'agit de très grandes entreprises, mais qui ont des cultures très différentes. Les ingénieurs de Microsoft sortent de très bonnes écoles et il y a du talent, mais il semble mal exploité. En clair, il est tout à fait possible d'être une entreprise privée et d'être médiocre au niveau de sa gestion. De même, j'affirme qu'il est tout à fait possible d'avoir une culture d'entreprise efficace dans une entreprise publique.

En ce qui concerne les autres modèles à notre disposition, on a les coopératives d'habitation. La comparaison me semble particulièrement adaptée, car il s'agit aussi quelque part d'une infrastructure indispensable. Les coopératives d'habitation permettent aujourd'hui d'avoir des logements à prix abordables et qui sont bien entretenus puisque c'est là les deux objectifs principaux d'une coopérative, avec la composante de participation des habitants. Il ne me semble dès lors pas déraisonnable de penser qu'en ce

qui concerne les infrastructures de base comme les télécommunications, une entreprise d'état en situation de monopole peut être plus efficace qu'un marché soumis à la concurrence, pour autant qu'on lui impose des objectifs clairs, tels que : les usagers doivent couvrir au minimum les frais de développement et d'entretien de l'infrastructure, et les frais de fonctionnement courants. En dernier recours, si tous les investissements ont été réalisés et que l'entreprise gagne "trop" d'argent, l'excédent peut soit être mis de côté pour les investissements futurs, soit reversé aux collectivités, soit on peut procéder à des baisses de tarifs. D'un côté comme de l'autre, cet argent revient aux utilisateurs. Enfin, l'avantage d'une entreprise d'état en matière d'infrastructure, c'est qu'on peut lui donner des objectifs non rentables comme la couverture totale du territoire afin qu'aucun citoyen ne soit laissé de côté. Car c'est là, à mon sens, la plus grande faiblesse de ce rapport d'économiessuisse, l'absence de prise en compte de la taille du marché ! Un comble pour une organisation de lobbying économique.

### Les effets pervers de la libéralisation à tout-va

En effet, comment penser par exemple que la libéralisation totale du marché postal va engendrer le nirvana économique ? Certes, le prix des services va sans doute baisser un peu, mais une partie de la population va perdre par exemple ses offices postaux et sera donc nettement moins bien desservie ; les employés de ces entreprises postales seront moins bien payés et donc auront un niveau de vie moins bon. Voilà déjà deux bonnes raisons selon moi de ne pas trouver cela merveilleux. Quant au transport, que dire... Si l'on se base sur la merveilleuse libéralisation du marché ferroviaire anglais, on peut voir que les infrastructures sont très mal entretenues ; que plusieurs accidents mortels sont survenus lors de la dernière décennie à cause de ce mauvais entretien

; que les locomotives diesel sont très populaires, ce qui génère une pollution énorme; que les services sont moins chers que chez nous pour les longues distances, mais aussi chers pour les courtes distances et avec des formules d'abonnement beaucoup plus chères que chez nous. Résultat des courses ? Une utilisation massive de l'automobile et la pollution qui va avec. Enfin, les gentils pantins d'économiessuisse nous expliquent donc qu'il faut cesser de subventionner les transports publics, car cela a "de fâcheuses conséquences" selon M. Lanz. Notamment, diminuer massivement la pollution atmosphérique et sonore dans les localités et désengorger les axes de trafic en optimisant les flux de personnes, je présume. Pour remédier à ces "problèmes" économiessuisse propose d'arrêter d'utiliser l'argent des taxes sur la voiture pour financer le rail et de l'utiliser pour financer des infrastructures routières. Il est vrai que dans notre territoire vaste et peu dense en termes de population, on pourrait encore construire des autoroutes et routes nationales traversant ou même contournant les grandes localités très facilement et pour un coût modique... Bien entendu, ce n'est pas le cas, un tracé routier dans les deux sens coûtant également très cher. De plus, on ne prend pas en compte l'aspect écologique avec la pollution émise par les voitures supplémentaires en circulation. Or ce problème a un impact économique important, notamment en matière de santé publique, ce sur quoi économiessuisse se lamente pourtant dans son rapport...

### Un constat pertinent, une vision d'avenir à revoir

En bref, on nous présente dans ce volumineux rapport une réflexion mono-orientée sur les bienfaits supposés d'une concurrence en matière d'infrastructures, que l'on peut pourtant démontrer en quelques lignes. Aucun des exemples donnés n'est perti-

nent et je me tiens à la disposition d'économiessuisse pour le leur montrer en détail. La seule chose finalement sur laquelle nous sommes d'accord, c'est de dire que la situation actuelle avec un mélange inefficace entre concurrence, situation de pseudo-monopole, contrôle partiel d'état mais sans directives, cela ne peut pas marcher. Sur la solution à apporter, nous sommes par contre diamétralement opposés, puisque je milite en faveur d'entreprises d'état en situation de monopole, avec des objectifs clairs, tels qu'énoncés plus haut et sous contrôle démocratique ou par l'intermédiaire d'une cour des comptes ou autre organe de contrôle similaire. Economiessuisse veut croire au mirage d'une concurrence totale alors que le marché est trop petit et que les concurrents potentiels se concentreront sur les grands centres urbains, délaissant les zones moins peuplées et, plus grave, poussant les concurrents à faire de même, afin de rester concurrentiels justement. Ce comportement accentue la densification de zones déjà denses en créant des déserts d'infrastructures, comme on peut le voir en France avec certaines zones de campagne. C'est une vision qui fait abstraction de l'aspect de la solidarité dans le niveau de vie ; d'aspects indirectement économiques, comme la pollution qui génère cette concurrence; et la baisse du niveau de vie des employés lorsque seul l'aspect concurrentiel est mis en avant. Il me semble légitime de s'interroger sur cette vision d'avenir.

Jérémy Jaussi

## A la tête des HUG



Le 21 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Bertrand Levrat comme directeur général des HUG (Hopitaux universitaires de Genève) mettant un terme à une longue procédure de sélection, notamment entre les trois candidatures finales dont celle d'un Belge qui suscitait des remous. On peut se réjouir que le choix se soit porté sur une personnalité genevoise et même... versoisienne.

En effet, Bertrand Levrat est né à Versoix en 1969. Il a suivi ses classes primaires à l'Ecole Lachenal, puis au CO Colombières, avant de poursuivre au Collège Sismondi où il obtient sa maturité en 1989. Après des études et une licence en droit à l'Université

de Genève (1989-1991), il obtient le Brevet d'avocat au terme d'un stage de deux ans dans une étude genevoise (1991-1993). Il poursuit sa formation avec un CAS (Certificate of advanced studies) en «Leadership stratégique» (2010-2011). Bilingue français / anglais, il s'exprime aussi en allemand et en espagnol.

A 43 ans, son parcours professionnel est remarquable :

De 1994 à 2001, au Comité international de la Croix-Rouge, il a occupé successivement les postes de délégué, chef de sous-délégation puis conseiller juridique.

De 2001 à 2004 il est directeur adjoint à la direction générale de l'action sociale à l'Etat de Genève.

En 2004, il est nommé directeur général de l'Hospice général (1000 collaborateurs, 52 lieux de travail et un budget annuel de 340 millions) où il montre ses capacités à gérer des projets d'envergure et d'insuffler et de porter une vision d'avenir motivante et fédératrice.

Bertrand Levrat entrera en fonction aux HUG le 1er juin 2013. Où il remplacera M. Bernard Gruson qui dirige les HUG depuis 1999.

Nul doute qu'avec ses larges compé-

tences et son expérience, il saura relever le défi que représente sa nouvelle charge dans le contexte économique et social actuel.

La famille Levrat a l'habitude de l'engagement social. En effet, ses parents Monique et Bernard ont tous deux occupé des fonctions dans l'enseignement et, à la fin de cette législature, ils se seront relayés au Conseil municipal de Versoix durant 20 ans.

Monique, psychologue au Collège du Léman pendant 30 ans et conseillère municipale de 1971 à 1979 ; Bernard, professeur d'informatique à l'Université de Genève, et conseiller municipal 1967-1971 puis 1983-1987. Il a repris cette charge en 2011, en commençant sa retraite !

Bertrand est le cadet de cette famille brillante. Il a deux frères : Nicolas, né en 1964, qui vient d'être nommé directeur de l'Institut européen de l'Université de Genève, et Frédéric, né en 1965, qui est professeur d'Architecture à l'Université de Columbia à New York.

**Versoix-région se réjouit de cette nomination avec toute la famille Levrat.**

Pierre Dupanloup

## PUBLICITE

**A LOUER**

022 723 29 18 [info@fonciere.ch](mailto:info@fonciere.ch)

A Versoix, à 10 minutes de l'Aéroport International de Genève



**5'000 m<sup>2</sup>** Bâtiment industriel & administratif

Bureaux et locaux encore disponibles

Surfaces entièrement aménageables

A partir de 600 m<sup>2</sup>

Loyer attractif, dès 270.- m<sup>2</sup>



## Rêve américain



Après l'effervescence qui secoua l'Amérique avec les présidentielles et le désastre climatique, retournons au pays de Barack Obama à la rencontre de Sylvain Habersaat, un jeune artiste originaire de Versoix, parti vivre son rêve américain en 2008.

Alors qu'il effectue sa maturité gymnasiale à Genève, Sylvain Habersaat se donne corps et âme à sa passion, le basket. Après des débuts prometteurs au Versoix Basket, il rejoint les Geneva Devils, un des clubs genevois de Ligue Nationale A à l'époque où il continue son apprentissage. Cependant, une fois la maturité terminée, la Suisse ne pouvant lui offrir une structure de sport-étude satisfaisante, il se tourne vers de nouveaux horizons de l'autre côté de l'Atlantique, du côté du Nebraska. Là, il va devoir affronter une rude concurrence pour se faire une place

dans l'équipe de son école. Cependant, lorsqu'arrive le temps de l'Université, il se rend à New York où son avenir sportif se complique. Mais c'est avec surprise qu'il redécouvre alors un art et un talent qu'il avait oublié depuis bien longtemps : le dessin.

C'est donc avec son crayon et du fusain que Sylvain Habersaat va se mettre à dessiner ses émotions et ses valeurs que son passé de sportif lui avait apprises. Mais dans ses dessins se cache également sa vision du monde que l'art lui permet enfin d'exprimer. Après avoir fait accumulation de dessins, il eut l'occasion de faire deux petites expositions dans son école new-yorkaise, une bonne façon de se confronter pour la première fois à la critique artistique et à la réaction du public. Suite à un écho positif et en complétant sa palette avec des peintures à l'huile, il s'attaque maintenant à un plus gros poisson ! En effet, complétant son portfolio, il espère réussir à exposer ses toiles dans une galerie à Manhattan ou à Brooklyn, deux zones connues pour leur rayonnement culturel et artistique.

Mais le New-Yorkais d'adoption ne s'arrête pas là. Si le dessin et la peinture lui ont ouvert certaines portes, l'impact du message qu'il veut transmettre reste minime. C'est alors dans la musique qu'il trouve son bonheur. S'ini-

tiant au rap, une musique qui l'accompagne depuis toujours, il s'est mis au défi de toucher un public plus jeune que la peinture n'aurait pu atteindre. Loin des hits de certaines stars internationales dont le vide des textes contraste avec leur succès financier et populaire, Sylvain Habersaat exprime sa vision critique sur une société matérialiste et individualiste sous le pseudonyme de Slykick. Ses deux premiers titres, Remedy et Société d'addiction, sont disponibles sous forme de vidéos sur le site internet Youtube. S'il reste lucide sur la difficulté de l'avenir que lui proposent la musique et le dessin, il continue ses activités artistiques tout en avançant ses études d'Art. Car si la motivation et le refus d'abandonner sont des thèmes récurrents dans ses tableaux, le jeune homme sait qu'un rêve n'est jamais perdu tant qu'on s'y accroche.

Sa page d'artiste Facebook : <http://www.facebook.com/slycreationz> Sa page d'artiste Facebook : <http://www.facebook.com/slycreationz>

Gaëtan Chevallier

## Course de Noël à Versoix

Un groupe de réchauffé(e)s avait décidé de se mettre à l'eau le 25 novembre le long des quais de Versoix. Merci au Sauvetage d'avoir assuré la sécurité (avec deux plongeurs, svp!) Une foule en délire a assuré le soutien admiratif et nécessaire à la réalisation de cet exploit. Bravo à tous.

Mij et photos sur le site [www.versoix-region.ch](http://www.versoix-region.ch)



## Artistes d'ici - Expo Versoix 2012 -



### Quel beau titre que celui de l'exposition Versoix 2012 !

Il exprime exactement la particularité de l'événement. Des œuvres d'une vingtaine de personnes qui partagent notre vie, notre espace, nos habitudes, nos paysages sont réunies pour quelques jours afin que chacun puisse aller les admirer. Peintures en tous genres (acryliques, aquarelles, huiles, toutes les techniques sont représentées), collages, patchwork, sculptures, les yeux ne savent plus où donner de la tête.

Le public, qu'il soit connaisseur ou amateur, ne peut qu'apprécier la diversité et admirer le travail que représente chaque ouvrage, même si certains ne correspondent pas totalement à ses goûts. Il peut aussi découvrir que tel voisin, collègue ou ami avait des dons cachés.

Les artistes quant à eux, peuvent profiter de l'occasion pour partager leurs expériences entre eux, trouver de nouvelles idées et rencontrer un public dont les visages ne sont pas inconnus.

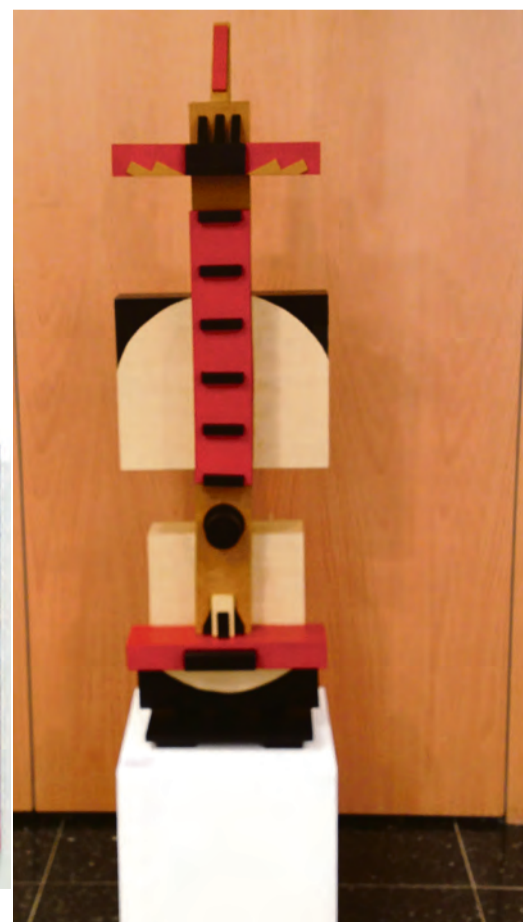
Un feu d'artifice de formes et de couleurs ! Les habitants de la région en sont bien

conscients puisqu'ils viennent nombreux partager cette ambiance conviviale.

Chapeau aux artistes, bien sûr, mais aussi à tous ceux dont le travail a permis, de près ou de loin, que cette manifestation ait lieu.

Les photos, mieux que les mots, peuvent décrire cette exposition. La sélection n'est pas un jugement de valeur, mais les couleurs ou compositions de certaines œuvres pourtant très belles, sont difficilement publiables dans un journal.

Anne Lise Berger-Bapst







Rampe de la Gare 2  
CH-1290 Versoix  
Tél. : 022 775 66 80  
bibli.versoix@worldcom.ch  
www.versoix.ch

**HORAIRES**

Mardi		15h30-18h30
Mercredi	10h00-12h00	14h00-17h00
Jeudi		15h30-19h00
Vendredi		15h30-18h30
Samedi	10h00-12h00	

**Conte de Noël**

**Le petit sapin**

Il était une fois dans une forêt profonde, un petit sapin tout perdu dans cette grande immensité.

Il cherchait à voir le ciel, la lumière, les étoiles. Il n'apercevait rien que le vert sombre des autres arbres, que le noir de la terre à ses pieds. Il tenta d'allonger ses branches, d'étirer son tronc, d'allonger la faite de son sommet. Rien ne se passait. Il ne voyait rien. De grosses larmes coulèrent et l'enveloppèrent des pieds à la tête.

« Personne ne veut m'aider » se dit le petit sapin.

Une petite voix lui répondit : « Je suis là, dans tes racines et je peux t'aider. »

Le petit sapin chercha d'où venait la voix mystérieuse. Il vit une luciole qui l'interpella.

« Tu es trop petite pour satisfaire mon désir ? » lui dit-il.

« Ecoute moi et fais-moi confiance ? Ne me poses pas de questions et ne t'étonnes de rien. Le miracle ne peut s'accomplir que pendant une nuit, celle de Noël. En échange tu me porteras à la cime de tes branches pour que je puisse éclairer la forêt » dit la luciole. Elle lui fit don de sa lumière et elle se lova au sommet de l'arbre. Puis Elle prit les larmes du petit sapin et elle les transforma en pluie d'étoiles.

Et le sapin grandit, grandit, grandit.

Devenu le roi de la forêt, il dominait les autres arbres qui le respectaient. Des animaux petits et grands toutes espèces confondues venaient à ses pieds pour lui demander conseil. Les fleurs se penchaient vers lui et lui offraient leurs couronnes odorantes.

Le petit sapin était heureux et surtout il voyait, dominait tout. Mais, cette petite lumière l'agaçait, il se pencha tant et plus qu'il fit choir le petit coléoptère sur le sol. Alors il s'en débarrassa, il n'avait plus besoin de quelqu'un pour briller.

Ravalant ses larmes, la petite lampyre s'en alla porter ailleurs son feu follet.

Noël approchait. La futaie retentissait de cris et de bruits de hache. Des hommes coupaient des arbres. Le roi de la forêt fut choisi, il s'abattit dans un fracas sur le sol.

Emporté loin de sa forêt, dans une ville inconnue il fut installé sur la place d'une ville. Des gens lui mirent des habits de fête. Des boules multicolores, des guirlandes, des bougies furent accrochées à ses branches. Beaucoup de monde, des enfants surtout, passait à côté de lui et venait lui dire bonjour.

La nuit de Noël arriva. Une crèche fût installée à ses pieds avec des moutons, un berger, Joseph, Marie, le petit Jésus et l'étoile. Le petit sapin passa une nuit merveilleuse à contempler cette belle scène et fut très heureux de participer à ces moments de joie et de paix. Tout était lumière autour de lui. Il se nappait, se fondait dans ce halo chatoyant.

Soudain vers minuit, un orage se déclencha. Un éclair brisa en deux le sapin, jetant toutes ses décorations à terre.

Le petit sapin allait devenir bois de chauffage. « J'étais vénéré dans ma forêt, tout le monde me respectait. J'ai chassé la luciole. Je voulais être important. Ma vie se terminera en bûche. Au revoir, joli ver luisant, toi tu vis heureux. Tu diffuses partout ta généreuse lumière ; moi je meurs, je pars en fumée. Mon rêve de gloire s'est éteint. »

**Evelyne Quadri, janvier 2012**

**Lectrice de la Bibliothèque et membre de l'Atelier d'écriture**  
**« Au jardin des mots » animé par Monique Janvier**



Journée de contes du mercredi 31 octobre avec **Claire-Anne Magnollay** : une Maman et sa fille offrent cette maison en pain d'épice pour nous remercier de cette animation. Quel plaisir !



Durant le mois de décembre, les bibliothécaires se feront un plaisir de lire des histoires de Noël et d'hiver si le nombre d'enfants est suffisant et si les conditions de prêt le permettent.



L'équipe de la Bibliothèque vous souhaite de joyeuses et harmonieuses fêtes de fin d'année !

**Fermeture de fin d'année** : du lundi 24 décembre au samedi 5 janvier : réouverture le mardi 8 janvier 2013 à 15h30

**Le chat qui aima la souris**



**Depuis que le monde existe, il est indéniable que dans la nature, le chat traque et mange les souris et les souris narguent et se jouent des chats. Mais voilà qu'à toute règle, il y a une exception.**

En ces temps d'hiver et d'un mois de décembre particulièrement froid et venteux, Noël ne s'annonçait guère sous les meilleurs auspices. Plus question pour les animaux de mettre le nez dehors. Sachant que les chats et les souris sont tous les deux indépendants et espiègles dans leur comportement, on ne s'étonnait pas qu'un jour ou l'autre, le hasard fit qu'ils se rencontrèrent. Rien d'étonnant à cela, si ce n'est qu'on était en plein hiver et que les champs étaient couverts de neige.

Mais voilà, dans les fermes du Grand Nord, on essayait de ne pas trop s'ignorer entre voisins au temps de Noël. A part en été, personne ne se rencontrait. Cette année, les habitants de notre ferme se dirent qu'on pourrait tendre la main au plus proche et passer la veillée ensemble. Ces belles paroles ne tombèrent pas dans les oreilles de sourds de nos animaux. Déjà, ils échafaudaient maintes idées pour célébrer la fête ensemble. Non seulement il y avait chat et souris mais encore poules, lapins, oies, cheval, caribou, chien et coq.

Le 24 décembre arriva. La nuit était claire, la lune brillait de tout son éclat, rendant la neige encore plus étincelante et la plaine scintillait de mille cristaux. Pas d'église à l'horizon, mais chaque famille avait à cœur de joindre à la fête un moment de prière où pardon, reconnaissance, joie et souhaits d'avenir heureux étaient entremêlés. Les enfants chantaient, les amis se retrouvaient et la personne la plus âgée donnait sa bénédiction. Puis autour du sapin illuminé et du feu de la cheminée, distribution de cadeaux, repas festif et discussions animées se prolongèrent tard dans la nuit.

C'est ainsi que lorsque les gens de la ferme s'en allèrent, le coq se mit à lancer son cocorico, signe de ralliement. Rendez-vous dans le hangar où se dressaient quelques bottes de paille. Le cheval n'était pas loin et avait préparé un emplacement agréable pour se réunir. Le maître de cérémonie n'était autre que le chat, aussi vieux dans la maison que les propriétaires. Chacun avait son rôle, et la souris n'avait pas manqué de prendre garde à ce que tout le monde fût présent. Pas de cadeaux à première vue, seulement l'assurance de trouver une idée originale.

Les uns apportèrent des graines, d'autres du foin, le chien un os, le caribou une peau d'ours pour s'asseoir, le coq sa plus belle plume et le chat une grande jatte de lait. Une poule pondit quelques œufs, et la souris ajouta une meule de fromage. C'était la fête et personne ne devait être oublié et tous avaient la joie d'être ensemble.

Pourtant une poule noire se tenait dans le coin le plus sombre de la grange. Couchée sur son nid de fortune, on l'avait un peu négligée. Puisqu'elle ne dit rien, laissons-là dans son coin ! Mais la souris veillait, elle furetait partout, avait l'œil sur tout l'événement. Elle pressentait quelque chose.

Le chat se leva, demanda la silence et commença son discours : - Chers amis, nous n'avons pas grand-chose en commun, sauf l'on s'ignore ou piaillons à notre manière. Parfois une certaine animosité règne parmi nous, surtout par les grands froids, les bourrasques de neige trop violentes, nos maîtres de mauvaise humeur, et que le travail est urgent et très intense. Je décide qu'on essaie de s'entendre et de s'entraider quand nos maîtres seront trop âgés pour continuer leur travail et entretenir la ferme. Chacun aura une mission à remplir et cela dès l'an prochain. Etes-vous d'accord ?

Après concertation, échange de propos, réflexion, tous les animaux approuvèrent l'idée. La souris dans son coin, hésitait, préférant son aise et sa liberté. Soudain, elle entendit un gloussissement et courut vers la poule noire. Un petit cri plaintif et un ravissant poussin blanc naquit,

sortant de sa coquille, un petit cœur rose sur son dos. La souris subjuguée n'en revenait pas et s'inquiéta de la poule qui gémissait. Il y avait du travail en vue. Suspense ! La souris alerta le chat. Le chat informa les autres animaux qui ne croyaient pas trop à cet événement. La souris courrait partout, les pressant de venir voir ce nouvel arrivé. Entre-temps, la poule avait pondu un bel œuf d'or qui brillait de mille feux. Un œuf si gros, qu'il éblouissait les yeux de chacun et illumina la grange d'un éclat particulier. A peine voyait-on le poussin ! C'est alors que la souris se mit à fredonner une berceuse, puis incita tous les animaux à pousser des hurra de félicitations, à s'unir en chœur pour chanter les plus beaux hymnes de Noël, ce qui donna un concert assez original. La souris se blottit près du poussin pour ne pas l'effrayer et le réchauffer un peu. Le coq, tout fier, prit ses allures de chef patrimonial et poussa de vibrants cocoricos. Le chat s'inclina devant la poule et lui mit sa patte en guise de protection. Voyant la douceur de la souris qui maternait le petit poussin et veillait sur la poule et sur l'œuf d'or, le chat se prit à l'aimer. Du coup, il lui confia la mission de toujours veiller sur le poussin, la poule et l'œuf et d'être la gardienne de la maison. Bel hommage pour la souris qui lui promit de ne plus venir l'embêter ni lui jouer de mauvais tours.

Promesses rendues pour le chat, qui invita tout le monde à festoyer et à rendre cette veillée pleine de bonheur. Par la fenêtre, un ange passa, sourit et vit que tout était bien.

Quand les propriétaires revinrent à la ferme aux premières lueurs de l'aube, tous les animaux avaient repris leur place, comme si de rien n'était. La souris dormit près du chat, queues et pattes liées, et dès ce jour, devinrent les meilleurs amis du monde. Et depuis ce jour aussi, dans la nuit froide du grand Nord, une magnifique étoile brilla sur la ferme chaque année à Noël.

*Lucette Robyr*

Photo Mij chat sauvage Champagne

**PUBLICITE**

**PUBLICITE**

chloé savary fleuriste

**l'éphémère de Noël à la chocolaterie du 1er au 24 décembre à versoix**

magasin éphémère chocolaterie favarger

FAVARGER

mardi à vendredi 8h-12h et 14h-18h30  
samedi 9h-16h  
dimanche 9h-12h  
lundi 24 déc 9h-18h30

**Si vous prenez la peine d'aller sur notre site**

**versoix-region.ch**

**vous découvrirez d'autres photos et articles.**

**Toute l'équipe du Versoix Région vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année**



## Prochainement aux Caves de Bon-Séjour



Récital de Chant  
**Caves de Bon-Séjour**

**Dimanche**  
**20 janvier à 17h30**

Ouverture des portes à 17h  
Entrée libre – chapeau à la sortie

Hommage à Verdi et Wagner à l'occasion des 200 ans de leur naissance

Lucio Fersurella, baryton, piano  
Yasmine Ambroise-Siddiqui

Airs d'Opéras :  
Mozart, Wagner, Donizetti et Verdi. En intermède Chopin.

En ouverture, hommage à Pierre Segond, organiste et compositeur Genevois qui aurait 100 ans le 8 février 2013 par Brigitte Siddiqui qui interprétera quelques bagatelles pour piano de sa composition.

Yasmine Ambroise-Siddiqui, Versoisienne, débute au piano à l'âge de 4 ans. Elle entre au

Conservatoire de Genève où elle passe brillamment son diplôme professionnel de piano. Au Conservatoire de Neuchâtel elle obtient le certificat de perfectionnement et la virtuosité. Après avoir enseigné la musique au CO des Colombières de Versoix, aux conservatoires de Genève et de Nyon, elle découvre la passion de transmettre son savoir et crée son Ecole de musique Croqu'notes de Versoix qui compte actuellement plus de 180 élèves et une dizaine de professeurs.

Lucio Fersurella, baryton, obtient en 1993 son certificat de violon au Conservatoire de Musique de Genève et en 1999 son certificat de chant. Il poursuit son travail vocal. Depuis 1996, il est choriste complémentaire au Grand Théâtre de Genève. En décembre 2005, à l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève, il donne un récital en faveur d'un orphelinat au Burkina-Faso (Afrique).

### Quatuor de clarinettes

**Dimanche**  
**2 décembre 17h30**

Ouverture des portes à 17h  
Entrée libre – chapeau à la sortie

#### Le quatuor Diospyros

Dans des œuvres de : Mozart, Bach, Händel, Bizet, Grieg, Th. Escaich, Kletzmer, Brahms



Emilie Duss

J.P. Galliani

Le quatuor Diospyros est né de la rencontre de quatre clarinettes diplômés des conservatoires de musique de Genève, Bruxelles et Lausanne, passionnés de musique de chambre et désireux de faire connaître le répertoire du quatuor de clarinettes. Riche des timbres des différentes clarinettes, le quatuor Diospyros n'hésite pas à explorer divers styles de musique en transcrivant, en arrangeant ou en composant certaines de leurs pièces.



Benoit Trapezaroff

Marine Wenz

Lucette

BS/PR

## Une idée de cadeau

Si vous n'avez pas encore trouvé d'idée originale en guise de cadeau de fin d'année, vous pouvez offrir un billet d'entrée à ce spectacle.



Ils seront de retour aux Caves de Bon-Séjour le vendredi 12 avril et le samedi 13 avril 2013 à 20 heures

Tarifs unique :  
35 francs

Pour plus d'info :

brigitte.siddiqui@bluewin.ch

Tél.

022 755 32 24

Caves de Bon-Séjour  
rte de Sauvigny 6, 1290 Versoix

## Le chœur Epsilon ... à Meyrin

Faute de bâtiments, (églises trop petites ou fermées ou encore salles non disponibles) le Chœur Epsilon, bien connu des Versoisiens et de la région, donnera son concert de Noël au Centre œcuménique de Meyrin, (rue du Livron 20),

**Dimanche**  
**16 décembre à 17h.**

Le programme est alléchant. Mozart, Bach, Haendel, Mendelssohn, Beethoven, Schubert et Saint-Saëns, sont mis à l'honneur.

Vous en conviendrez, la Nativité se célèbre par des chants de circonstance.

Le Directeur, Marius Marcu, sera aussi soliste. Ces œuvres seront aussi belles les unes que les autres. Nous n'en dirons pas plus, vous laissant découvrir le programme dont le dernier chant «Tollite Hostias» est particulièrement chéri des choristes.

Venez nombreux à ce concert et si vous êtes enthousiasmés par leur programme et leur interprétation, sachez qu'en préparation la messe de minuit de Charpentier sera exécutée le 3 mars 2013 au temple de Coppet et le 10 mars à celui de Genthod. Retenez ces dates et si vous avez envie de vous joindre à eux pour chanter de belles pièces de musique n'hésitez pas et rejoignez-les le jeudi soir à 20h à la salle Colovracum de Bellevue. Vous serez comblés !

Lucette Robyr



### Concert de Noël

Centre Œcuménique  
de Meyrin

Rue de Livron 20

Dimanche, 16 décembre 2012

17.00 heures

Chœur Epsilon

Direction : Marius Marcu

Programme au verso

Entrée libre  
Carte à la sortie

## Reflets musicaux

### Concerts dans les EMS versoisiens



#### Musique russe du XXème siècle

C'est avec le duo Meglena Tzaneva au piano et Lubomira Todorova-Tschamper au violon, qu'on a pu entendre à Versoix la sonate n° 2 de Sergueï Prokofiev (1891-1953).

Magistrale interprétation vu les difficultés rythmiques et les degrés d'harmonies avant-gardistes de cette longue œuvre du compositeur. Les quatre mouvements : Moderato – Presto – Andante – Allegro con brio – ont été un mélange de sonorités modernes aux accents classiques. Par le jeu subtil des instruments, les mélodies se chevauchaient ou dialoguaient, reflétant ainsi l'âme du peuple russe. Entre folklore et vodka, exubérance et soumission passive, grandes plaines hivernales

et massifs montagneux, pauvreté importante et profonde orthodoxie, toutes les images de ce merveilleux pays défilaient dans le kaléidoscope des expressions musicales. Parfois, ce sont de tendres envolées lyriques, parfois des jaillissements d'aigus ou de graves, laissant l'archet jongler sur les cordes du violon ou les notes du piano s'égrener par saccades ou fluidités ensorcelantes. Autant de variétés qui préfigurent la musique contemporaine.

Les résidents des EMS ont apprécié cette heure musicale, leur satisfaction se lisait sur leur visage. Beau geste de Brigitte Siddiqui qui a pensé à leur offrir de merveilleux moments de détente avec de prestigieux artistes.

Rêve, danse, berceuse ou symphonie, la musique élève l'âme à tout âge.

Lucette Robyr  
photo B. Siddiqui

### Une création suisse de musique de chambre aux Caves

Quentin Rychner, jeune compositeur contemporain versoisien, a su nous présenter et interpréter avec beaucoup de charme et de délicatesse son sextuor (Quintette à vents et piano). Chacun des instruments jouait avec harmonie et talent cette œuvre pleine de fraîcheur et de classicisme au miroir d'une symphonie concertante de Mozart.

On ne se lassait pas d'écouter cette belle musique qui déroulait dans un dialogue enchanteur ses douceurs ou ses accents joyeux, donnant une image de la nature printanière qui s'éveille et éclate au soleil.

La vie et la sensibilité du compositeur aux mille facettes nous offraient un avant-goût de ce que doit être dans ce monde fou un havre de sérénité, une adéquation subtile de nuances et de sonorités agréables, qui élèvent l'âme.



De gauche à droite : Christine Guignard, Joffrey Portier, Morgane Dufaux, Kilian Thévenoz, Fabrice Rabut et Quentin Rychner



De gauche à droite : Olivier Fleury, Kathryn Mereno-Watson, Kilian Thévenoz et Sylvain Leutwyler

Même avec un quatuor de bassons, les tonalités graves exprimaient tous les sentiments qui animent l'être humain. Il faut reconnaître que ce merveilleux compositeur qu'est Quentin Rychner, qui sans cesse se perfectionne au plus haut niveau, a su nous convaincre et nous introduire dans ce registre classique avec un talent de haute perfection.

Chaleureuses félicitations pour ce magnifique concert qui nous laisse un heureux souvenir, et tous nos vœux pour une remarquable carrière à Quentin.

Lucette Robyr  
Photos : Brigitte Siddiqui





## Du côté des senior(e)s

### Du renouveau à gogo

L'Association de seniors de Versoix est pleine de vie et de nouveautés. L'atelier informatique rencontre un tel succès le mercredi après-midi que la bande passante pour internet a dû être augmentée, les randos se suivent et ne se ressemblent pas, les membres se retrouvent au Bistrot les lundis et vendredis après-midi, bref, le rythme de croisière semble convenir à une majorité des participants.

Quelques propositions pour encore améliorer l'ambiance sont prévues. Les responsables des activités créatives (un mardi après-midi sur deux) voudraient diversifier les techniques en proposant, par exemple, de la peinture (sur soie, sur bois ou toile), de la pyrogravure, du patchwork, du cartonnage, histoire de dépoussiérer l'idée que les membres ont de ce rendez-vous. Des passionnés pourraient venir montrer leurs techniques, partager leurs secrets et initier les autres à de nouvelles méthodes. Des moments privilégiés, ponctués par un goûter convivial.



seront naturellement au stand de vente lors du repas de l'Escalade. Ce sera le moment rêvé pour les contacter afin de discuter du nouvel essor de cet atelier.

Les après-midi Bistrot méritent égale-



ment des changements. Ces moments sont des occasions de jouer avec d'autres et les membres intéressés sont invités à exprimer leurs envies. Les habitudes yass, rummikub et scrabble ne sont pas gravées dans le marbre. D'autres activités ludiques seraient les bienvenues, à condition bien sûr qu'elles plaisent aux gens qui participent. Alors, on est prié de venir signaler si les échecs, l'abalone ou autre bridge seraient plus adéquats, l'un n'empêchant pas l'autre. Une grande foire aux idées est ouverte !

### Programme de décembre

Anne Lise

Ce moment deviendrait un rendez-vous sympa où chacun pourrait créer des objets à sa façon, selon ses goûts, et les garder ou les offrir comme ça lui chante. La règle serait que si un objet est gardé par son auteur, le matériel serait apporté par la personne ou serait à payer aux Flots Bleus, et sinon il serait gratuit. Chacun est donc invité à passer pour proposer des idées créatives afin que cette activité perdure dans de nouvelles conditions. Les responsables

Le moment le plus important du mois est sans conteste le repas de l'Escalade qui aura lieu le mercredi 12 décembre à midi à la salle communale, animé par M. André Meylan, musicien. Le menu est composé de saumon fumé, de médaillon de veau aux chate-



tagliatelles et de mousse de brocoli. Le dessert sera un baba au rhum et surtout, la Marmite garnie. Inscriptions au club ou auprès de Lise Ducret, tél. 022 755 09 55 (répondeur) jusqu'au vendredi 7 décembre dernier délai.

Le goûter de Noël, accompagné de la Pastorale des Santons de Provence, quant à lui aura lieu au local le vendredi 21 décembre dès 14h00. Notons qu'ensuite, le club sera fermé jusqu'au lundi 7 janvier, jour où les Rois seront tirés. Toutes les activités seront donc suspendues durant cette quinzaine.

Une visite guidée des ateliers du Grand-Théâtre est prévue le mercredi 5 décembre, l'occasion de découvrir l'envers du décor pour la modique somme de 10.-. Une rando est également programmée le vendredi 14 décembre dans la région de Meyrin. Le transport se fera en voiture, raison pour laquelle une participation de 5.- sera demandée. Les intéressés à ces deux activités sont priés de s'inscrire auprès de Philippe Reday (022 755 37 56 ou philippe.reday@gmail.com).

Le Boléro de Ravel sera dansé le jeudi 13 décembre à 14h30 au théâtre du Léman. Des billets de faveur sont à disposition pour les membres auprès de Domenica Trotti (tél. 022 755 58 86).

## Développement durable

### 12ème Concours genevois du développement durable

Les inscriptions pour l'édition 2013 sont ouvertes

Le canton de Genève a donné aujourd'hui le coup d'envoi de la douzième édition du Concours du développement durable. Lancé ce jour, l'appel à candidatures se termine le 31 janvier 2013. Le palmarès sera dévoilé en juin prochain.

Organisé pour la douzième année, le concours promeut des initiatives exemplaires en matière de développement durable. Les projets et réalisations soumis au jury doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.

### Le concours comporte trois catégories:

La Bourse cantonale du développement durable contribue à la concrétisation d'un projet issu des milieux privés ou associatifs. Elle est dotée d'un montant maximum de 30'000 francs.

Le Prix cantonal du développement durable récompense une réalisation mise en oeuvre par des acteurs des milieux privés

ou associatifs. Il est doté d'un montant maximum de 10'000 francs.

Créée en 2012, la Distinction cantonale du développement durable, sans dotation financière, met à l'honneur une réalisation issue du domaine public ou parapublic.

Le concours est ouvert à toute entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privés, associatifs, publics et parapublics, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région transfrontalière du canton (district de Nyon, Ain, Haute-Savoie).

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagné du dossier complet, est fixée au jeudi 31 janvier 2013.

Les formulaires et conditions d'inscription, ainsi que de nombreuses informations sur les éditions précédentes, se trouvent à l'adresse : [www.ge.ch/concours-dd](http://www.ge.ch/concours-dd).

### Pour tout complément d'information

+41 (0)22 388 19 42,  
fax +41 (0)22 388 19 49

M. Jean-Pierre Tombola,  
service cantonal du développement durable,  
DARES

## PUBLICITE

**Varilux S series**  
Pour une complète liberté de vision

**OFFRE DE LANCEMENT :**  
**2 VERRES VARILUX S SERIE + 1 MONTURE**  
**-FRS 200.-**

Rampe de la Gare 7 1290 Versoix tél.022 755 50 59 fax. 022 779 08 31  
contact@cuttatoptiqueversoix.com www.cuttatoptiqueversoix.com

## Patrimoine de Versoix

C'est à la Maison du Charron que l'association Patrimoine versoisien accueillait le 4 octobre, les représentants de onze «Mémoires» du canton. Ce groupement, créé à l'initiative de la Mémoire de Veyrier et de son président Jean-Denys Duriaux, est l'occasion pour les membres des différentes associations de se réunir annuellement pour échanger leurs vues et projets relatifs à la sauvegarde du patrimoine et à sa promotion.

Le moment le plus important du mois est sans conteste le repas de l'Escalade qui aura lieu le mercredi 12 décembre à midi à la salle communale, animé par M. André Meylan, musicien. Le menu est composé de saumon fumé, de médaillon de veau aux chate-

Vous trouverez d'autres informations et des photos sur notre site



Par leurs interventions, les différents orateurs ont démontré la viva-

Il y a cinq ans, Patrimoine versoisien a présenté une exposition consacrée aux collectionneurs et à leurs folles collections. Vu le succès remporté et la demande des amateurs, une nouvelle exposition sera présentée jusqu'au 9 décembre.

**Jeudi et vendredi de 18 à 20h**  
**Samedi, dimanche de 10 à 12h**

A cette occasion, Didier Pittet, qui est lui-même un collectionneur fou et avisé, met en scène cette présentation d'objets qui ne manquera pas de vous étonner.

Espace patrimoine-Maison du Charron-Rue des Dissidents 1/Rue des Moulins 6

Georges Savary

**Gagnez 50 francs à notre concours !**  
Pour gagner à notre concours, il vous suffit de répondre à la question suivante

**Mais, qui est-ce ?**

**Un indice ?** Il est sportif, peintre, musicien, habite aujourd'hui aux USA ... et on en parle dans le journal !

**Alors, si vous l'avez reconnue, remplissez le coupon-réponse ci-dessous et collez-le sur une simple carte postale que vous adressez à :**

Versoix-Région  
Case postale 515  
1290 Versoix  
**Avant le 15 du mois**

## WHO'S WHO' ?



Coupon - réponse 224

Ma réponse:

.....  
.....

N'oubliez pas votre nom et votre adresse:

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

En cas d'égalité, le sort désignera le vainqueur.

AVANT DE REFERMER VOTRE JOURNAL, PENSEZ À TOUTES CES PERSONNES DOMICILIÉES À VERSOIX QUI NOUS ONT QUITTÉS CES DERNIÈRES SEMAINES.

Madame Odile Ruth ALADJEM née Van Zwanenberg en 1932 et décédée le 9 novembre

Monsieur Jacky CABESSA né en 1940 et décédé le 5 novembre

Monsieur Marc Augustin CARROZ né en 1927 et décédé le 17 novembre

Madame Judith Ann HAKE née Sherwood-Smith en 1935 et décédée le 24 octobre

Monsieur Bernhard JUD né en 1950 et décédé le 2 novembre

Monsieur Frédéric Wilhelm KEHRER né en 1923 et décédé le 5 novembre

Madame Gabrielle Amalie MAHARAJ née Vogt en 1939 et décédée le 16 octobre

Monsieur Konrad Walter MARITZ né en 1932 et décédé le 15 novembre

Madame Berta Josefina PERRUCHOUD née Zosso en 1921 et décédée le 1 novembre

Madame Maria Piedad RAMOS née Berenguer Gonzalez en 1929 et décédée le 15 octobre

Madame Desidera RÜEGGER née Gobessi en 19221 et décédée le 9 novembre

Madame Hildegard WINKLER née Fischer en 1929 et décédée le 15 octobre

Madame Barbara Grazyna ZEYDLER-ZBOROWSKA née Garbien en 1952 et décédée le 3 novembre